

L'ACTION NATIONALE

Volume LXIV, Numéro 7

Mars 1975

\$1.00

L'ÉNERGIE ET LE MONDE OCCIDENTAL
Jean Genest

**LA RÉVOLUTION ÉTUDIANTE :
LES FACTEURS MORAUX ET RELIGIEUX**
Jules-Bernard Gingras

**PAUL CHAMBERLAND :
LE QUÉBÉCOIS HURLANT**
Thérèse Fabi

**LA SITUATION DES LANGUES DANS
LES ÉCOLES DU QUÉBEC**
Richard Arès

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE
D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

TABLE DES MATIÈRES

	pages
La situation des langues dans les écoles du Québec (R. Arès)	535
Jean Genest : L'énergie et le monde occidental	543
Madame Paul Normand : Rhodes, île grecque	556
Jules-Bernard Gingras : La révolution étudiante (8). Les facteurs moraux et religieux	569
Maurice Torrelli : Charles Maurras et la théorie du nationalisme intégral	581
André Gaulin : Billets d'actualité	591
Thérèse Fabi : Paul Chamberland : le Québécois hurlant	597
Document : L'Association des parents catholiques du Québec et le projet de loi 50	610

Dépôt légal — 1^{er} semestre 1975
Bibliothèque nationale du Québec

hommages de

LA QUÉBÉCOISE

notre cigarette à nous

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1162

L'ACTION NATIONALE

Volume LXIV, Numéro 7

Mars 1975

\$1.00

ÉDITORIAL

La situation des langues dans les écoles du Québec

Jusqu'ici nous ne connaissions guère avec précision la situation linguistique dans les écoles du Québec. Sans doute, la Commission des Écoles Catholiques de Montréal publiait-elle de temps en temps des rapports sur cette situation, mais ces rapports ne portaient que sur un secteur d'enseignement — le catholique — et que sur une partie de la région de Montréal.

Voici que nous arrive de Québec, plus précisément du ministère de l'Éducation, un document de première valeur, couvrant toute la province et décrivant, statistiquement, la situation des langues dans les écoles¹. C'est une étude complexe et difficile, mais fort instructive. En gros, l'auteur, Louis Duchesne, compare constamment les langues maternelles et les langues d'enseignement : les langues maternelles qui sont le français, l'anglais et les « autres », et les langues d'enseignement qui sont le français et l'anglais. Jusqu'à quel point, se demande-t-il, y a-t-il concordance entre ces langues maternelles et ces langues d'enseignement ? Plus précisément, les enfants de langue maternelle française, c'est-à-dire les francophones, vont-ils tous à une école où la langue d'enseignement est le français ? si non, dans quelle proportion vont-ils à une école où l'anglais est la langue d'enseignement ? Qu'en est-il, par contre, du cas des enfants anglophones et surtout de ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ?

À l'aide de nombreuses statistiques, l'auteur va répondre à toutes ces questions. Il constate, par exemple, que, pour l'ensemble de la province, « l'anglais comme langue d'enseignement a une attraction de 25% supérieure au français » (p. 20), « les francophones sont attirés 9 fois plus par le français comme langue d'enseignement que par l'anglais » et que « les anglophones sont

1. Voici au long la présentation de ce document : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC-MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION-DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION — Documents : Démographie scolaire 9-14. *La situation des langues dans les écoles du Québec et de ses régions administratives (1969-70 à 1972-73)*. Novembre 1973. Louis Duchesne. 130 pages.

attirés plus de 100 fois plus par l'anglais que par le français » (pp. 20-21).

Autres constatations : « Les étudiants de langue maternelle « autre » qui étudient en anglais dans une proportion de 85.1% en 1969-70 le font dans une proportion de 86.3% en 1972 » (p. 27). « Ceux-ci choisissent dans une proportion outrancière la langue de la minorité comme langue d'enseignement. Alors qu'il y a près de 85% de la population étudiante qui est francophone, on trouve que plus de 85% des élèves ni francophones ni anglophones (52,300 élèves en 1972) étudient en anglais » (pp. 29-30). De même, alors que les écoles françaises sont fréquentées presque exclusivement par des francophones (1.4% seulement ne l'est pas), en 1972, « un élève étudiant en anglais sur 10 est de langue maternelle française (25,300 francophones dans les écoles anglaises) » ; dans ces écoles, « la proportion des individus de langue maternelle « autre » augmente (21% en 1972, soit 52,300 élèves) », si bien que « près du tiers des élèves étudiant en anglais n'est pas anglophone (77,600 élèves) » (p. 30). De ces statistiques une conclusion se dégage : « Les indices d'attraction de la langue anglaise sont bien supérieurs aux indices de la langue française, et surtout ils augmentent alors que les indices du français diminuent, si bien que l'écart qui était de 25% en 1969 est de 37% en 1972 » (p. 33).

Analysant, par la suite, plus en détail l'attraction exercée sur les groupes linguistiques, d'une part par l'école française et, d'autre part par l'école anglaise, l'auteur en vient à constater que « les francophones sont les seuls à être plus attirés par le français que par l'anglais », mais que « cette attraction diminue de façon importante ». La preuve : « En 1969, le français attire les francophones 9 fois plus que l'anglais et en 1972 ce n'est plus que 7 fois plus » (p. 35). Chez les anglophones, cependant, l'attraction vers l'anglais est beaucoup plus forte ; elle est même « plus de 100 fois supérieure à l'attraction du français » (p. 36).

Cette même attraction vers l'anglais se retrouve chez les Québécois de langue maternelle « autre » ; non seulement elle s'y révèle très forte, mais elle augmente : « En 1972-73, l'anglais attire les jeunes Québécois de langue maternelle « autre » plus de 45 fois plus que le français. 86% de ces jeunes étudient en langue anglaise au lieu des 12% théoriques de la répartition au prorata » (p. 37).

En résumé, pour l'ensemble du Québec, on constate « une situation très défavorable au groupe francophone » et que « toutes les tendances convergent vers une situation de plus en plus désavantageuse pour le Québec français. L'attraction du français, langue d'enseignement, diminue chez les francophones ; les anglophones résistent avec force à la « gravité » du français et les Québécois de langue maternelle « étrangère », qui optent déjà massivement pour l'anglais, langue d'enseignement, accentuent encore leur « anglicisation » (p. 38).

La région de Montréal

Parmi les diverses régions administratives de la province, Montréal s'impose à l'attention, surtout parce qu'on y trouve la majorité des Québécois non francophones et un peu plus de la moitié (52%) de la clientèle étudiante du Québec. C'est là que l'on étudie le moins en français et que s'y concentrent les élèves étudiant en anglais : « Alors que la région n'a que 52% de la clientèle étudiante du Québec, on y trouve 84% de la clientèle qui étudie en anglais, et cette proportion augmente légèrement. Du côté français, 46% de la clientèle étudiant en français se trouve dans la région de Montréal » (p. 42).

Toujours dans cette même région, en 1972, 97.2% des Montréalais francophones sont à l'école française (pourcentage qui s'élève ailleurs à 99.2) ; entre 5 et 8% des anglophones étudient en français, tant à Montréal qu'ailleurs. « C'est pour les Québécois de langue maternelle « autre » que la situation est la plus tranchée entre Montréal et le reste du Québec. On trouve en effet que 90% de ces jeunes étudient en anglais à Montréal, ce

qui représente 49,500 élèves en 1972, alors que ce pourcentage baisse à près de 50% pour le reste du Québec (2,800 élèves en 1972) » (p. 46).

Alors que la clientèle du secteur français est presque exclusivement composée de francophones, celle qui étudie en anglais est beaucoup plus hétérogène : « 30% n'est pas de langue maternelle anglaise à Montréal (68,000 élèves) et 25% ailleurs au Québec (9,600 élèves), et cette proportion tend à augmenter... Les francophones fournissent en dehors de Montréal, en 1972, 17% de la clientèle des écoles anglaises (6,800 élèves) et à Montréal, 10% de leur clientèle (18,500 élèves). Dans certaines régions la proportion de francophones dans les écoles anglaises dépasse même 40% (Saguenay, Trois-Rivières), voire 50% pour Trois-Rivières » (pp. 47-49).

Si l'on compare la force d'attraction du français à celle de l'anglais, on constate ceci : « Dans la région de Montréal, l'anglais a une force de gravité de plus de 40% supérieure à la force du français en 1972-73, alors que dans le reste du Québec, l'anglais est de 20% plus fort. Non seulement l'anglais est le plus fort, mais sa force relative augmente beaucoup : de 32 à 42% dans la région de Montréal et de 16 à 21% dans le reste du Québec » (pp. 51-52).

Dernière observation : « C'est dans l'Île-de-Montréal qu'est concentrée la grande majorité des Québécois anglophones et de langue maternelle « autre ». Ces deux groupes choisissent à 90% l'anglais comme langue d'enseignement dans la région administrative de Montréal, alors que la proportion pour les derniers tombe à 50% dans le reste du Québec. Chez les francophones, c'est à Montréal que la perte d'étudiants qui vont vers le secteur anglais est la plus forte 3% des francophones ou 18,500 élèves en 1972) » (pp. 51-58).

Conclusion et principaux résultats

En conclusion, l'auteur résume ses constatations et présente les principaux résultats de ses recherches. Voici textuellement ce qu'il écrit.

« Une analyse synchronique nous laisse une image très peu favorable de la situation du français au Québec et l'analyse diachronique vient noircir le tableau en montrant que les tendances sont presque unanimes au désavantage du français.

En 1972-73, 25,300 Québécois francophones (1.9% des élèves de ce groupe) étudient à l'école anglaise ; 18,500 dans la région de Montréal (2.9%) et 6,800 ailleurs au Québec (0.9%). La tendance vers l'école anglaise est à la hausse : la proportion de francophones dans les écoles anglaises n'était que 1.6% en 1969-70.

Les anglophones, de leur côté, perdent une proportion beaucoup plus importante de leurs effectifs : en 1972, 5.6% des élèves anglophones vont à l'école française, ce qui représente 10,200 individus. Le solde des transferts (15,100 élèves) est donc favorable à l'école anglaise et d'autre part, il augmente beaucoup : en 1969, 22,300 francophones sont à l'école anglaise contre 12,800 anglophones à l'école française, soit un solde de 9,500 élèves.

Les Québécois dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais (60,800 élèves en 1972) s'inscrivent à 86.3% à l'école anglaise (90.3% à Montréal et 51.7% ailleurs). Ces proportions sont plus élevées que celles observées en 1969.

Si maintenant, au lieu de regarder le choix de l'école, on examine la composition de la clientèle des écoles françaises et anglaises, on s'aperçoit qu'il n'y a qu'une petite fraction de non-francophones dans les écoles françaises (1.4% en 1972, soit 18,500 élèves), alors que la clientèle des écoles anglaises est très hétérogène (30% de non-anglophones, soit 77,600 élèves en 1972). Une

bonne partie de ces non-anglophones, le tiers (25,300 élèves en 1972) est de langue maternelle française. Les francophones constituent 10% de la clientèle des écoles anglaises, 9% à Montréal et 17% dans l'ensemble des autres régions. Dans certaines régions, comme au Saguenay et aux Trois-Rivières, il y a même plus de francophones que d'anglophones dans les écoles anglaises. La proportion des anglophones diminue dans les écoles anglaises tout comme dans la population anglaise en général. C'est probablement parce que la population de langue maternelle anglaise baisse que l'on observe de 1970 à 1972 une légère hausse de la proportion des élèves dans les écoles françaises.

Nous avons utilisé des indices qui mesurent l'attraction des langues d'enseignement tout en tenant compte de la répartition de la population selon les langues maternelles française et anglaise. En 1972, l'école française n'attire que 95.7% de sa clientèle « théorique », alors que l'école anglaise en attire 131.7%. L'école anglaise attire donc les élèves québécois 37.5% fois plus que l'école française dans l'ensemble du Québec ; dans l'Île-de-Montréal, c'est 55% fois plus. On a aussi calculé ces indices pour les différentes langues maternelles. L'école française, qui attirait en 1969 les francophones 9 fois plus que l'école anglaise ne les attire plus que 7 fois plus en 1972. Les Québécois sont attirés de plus en plus par l'école anglaise » (pp. 60-62).

* * *

Je le rappelle : il s'agit là d'un document préparé pour et publié par le ministère de l'Éducation du Québec, d'un document en quelque sorte officiel. La lumière qu'il projette sur la véritable situation des langues dans nos écoles a de quoi éclairer même les plus volontairement aveugles et réveiller même les endormis les plus optimistes. Depuis sa publication, le gouvernement du Québec a fait adopter son projet de loi numéro 22. La grande question qui se pose maintenant est celle-ci : cette Loi 22 a-t-elle assez de force et le gouvernement est-il assez

décidé à l'appliquer sérieusement pour renverser les tendances constatées par Louis Duchesne dans son rapport sur la situation des langues dans les écoles du Québec, en particulier cette tendance qui pousse 90% des Québécois dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais à choisir l'école anglaise dans la région de Montréal ? Je veux bien l'espérer, mais j'attends des actes et surtout des résultats positifs.

Richard Arès

L'énergie et le monde occidental

par JEAN GENEST *

* De Rome où il séjourne actuellement depuis le mois de décembre 1974, le directeur de la revue nous envoie cet article.

La civilisation du pétrole

Tous les pays du monde sont actuellement dominés par le problème de l'énergie. Sans énergie, tout le secteur industriel du monde entier serait complètement paralysé. Les millions de personnes en chômage seraient dans une impasse qui affole l'imagination. D'un coup le monde entier en reviendrait au système de troc du moyen âge et le chaos s'y mettrait.

Cette importance est telle qu'elle assaille les esprits de tous les dirigeants. On la camoufle sous les mots d'inflation ou d'une politique des emplois. Mais il ne faut pas se tromper : le problème de l'énergie est premier et dominera longtemps la scène du monde. L'enjeu est évidemment décisif : est-ce que le monde occidental conservera encore longtemps l'hégémonie qu'il a connue ou sont-ce les pays qui, indépendants au point de vue du ravitaillement de l'énergie, émergeront comme les seuls capables de dicter au monde les politiques à suivre ?

Pourquoi ces meetings à Rome contre l'élévation des tarifs d'électricité ? ces grèves à Milan contre la hausse du prix des billets dans les transports publics ? Pourquoi la France abandonne-t-elle le paquebot France et voit-elle se multiplier les grèves comme demande d'une hausse de salaire ? Pourquoi l'industrie américaine de l'automobile doit-elle licencier plus du tiers de ses ouvriers ? Pourquoi le Pentagone doit-il diminuer sa flotte aérienne ? Pourquoi le premier ministre d'Angleterre, M. Wilson, déclare-t-il que la Grande-Bretagne fait face à la plus grave crise économique qu'elle ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale (lundi 14 octobre 1974) ? Pourquoi, en Allemagne, la compagnie Volkswagen a-t-elle diminué ses ventes d'un tiers en 1974 ? Nous pourrions multiplier ces faits par cent. La réponse n'est nulle part ailleurs que dans le problème du ravitaillement en pétrole.

Comme les nations arabes ont nationalisé et, sans

négocier avec l'univers, ont quadruplé le prix du pétrole, voilà que toutes les nations du monde leur remettent en argent comptant, en 1974, la somme de 60 milliards de dollars. Elles leur remettront en 1975, la somme de 70 milliards et en 1980, des experts prévoient qu'elles recevront environ 500 milliards si la situation n'est pas corrigée. Autrement dit, en quelque dix années, les nations arabes pourraient gérer la plus grande partie de la richesse monétaire du monde. C'est le fait dominant qui rejette à peu près tout le reste dans une semi-obscurité relative.

En dix ans, l'Europe peut sombrer au point de modifier la carte du monde. L'URSS et les États-Unis échappent à la mainmise du monde arabe qui menace d'étouffer le monde parce qu'ils disposent de sources autonomes de ravitaillement (Sibérie pour l'un, Alaska pour l'autre). Le Canada aussi se suffit, ainsi que quelques pays, comme la Norvège et les pays scandinaves. Les États-Unis qui sont le plus grand consommateur du monde, doivent cependant trouver le 20% d'énergie qui leur manque. Ce pourcentage pourrait aller en augmentant si, pompant trop vite leurs réserves, ils ne trouvent d'autres sources pour remplacer les puits qui se vident.

Ce que cela signifie pour le Tiers-Monde devient impensable, du moins pour ces pays qui, ayant commencé leur industrialisation mais ne disposant pas de sources suffisantes de pétrole, se verraient réduits à l'acheter au prix fort. Ces pays retomberaient dans l'ère agricole ou pastorale dont ils viennent à peine de sortir et tout serait à recommencer pour eux.

Cas de l'Italie et de l'Angleterre

Dans le cas de l'Italie et de l'Angleterre nous avons les deux bras malades de l'Europe. On se demande comment l'Italie pourra passer à travers cette crise mondiale qui prend chez elle une coloration de drame et d'urgence comme nulle part ailleurs. Quant à l'Angleterre, nous avons déjà raconté dans *l'Action Nationale*, d'il y a dix

ans, comment l'Angleterre avait établi un plan très réaliste pour se rendre indépendante au point de vue des ressources d'énergie. Elle avait bien diagnostiqué le point faible d'une île pratiquement sans ressources électriques et sans pétrole. Elle avait décidé d'aménager tout un réseau d'usines qui lui donnerait, par l'énergie nucléaire, la réponse à ses besoins prochains et lointains. Le coût, puis les simples nécessités d'un électoralisme à courte vue, lui firent détourner les investissements prévus pour la mise en marche de ce plan d'envergure nationale. Maintenant l'Angleterre est mal en point. Il lui reste les découvertes de pétrole et de gaz dans la Mer du Nord. Mais avant qu'elle se suffise à elle-même, si jamais elle arrive à se suffire, elle passera par une aggravation du chômage, par un appauvrissement des finances publiques et, probablement, par une baisse générale de son niveau de vie. Ne vient-elle pas, sous une formule qui lui permet de ne pas perdre la face, de remettre à plus tard le projet franco-anglais du tunnel sous la Manche ?

L'Italie n'a pas de sources énergétiques suffisantes. Elle n'est pas un pays riche en ressources naturelles. Sa richesse elle la doit surtout à l'ingéniosité et au raffinement traditionnel de sa population travailleuse. Son essor industriel lui avait permis de croire à la prospérité durable. Hélas, le problème du pétrole la rendait extrêmement vulnérable à cause d'une dépendance très grave envers les pays arabes, que ce soit la Libye ou l'Iran. Gaz et pétrole peuvent lui venir aussi de la Russie, mais elle doit le payer au prix fort. La conséquence la plus évidente c'est une taxe de plusieurs milliards de dollars imposée par les pays pétroliers sur l'Italie. Combien de temps, l'Italie pourra-t-elle accepter de payer ce prix soufflé du pétrole ? Les économistes voient bien que les exportations italiennes ne suffiront jamais à payer ce montant exorbitant qui est exigé de l'Italie. L'Italie est donc devenue, à cause de son éloignement de la Mer du Nord et de toute autre source méditerranéenne d'énergie, le membre malade du Marché Commun. L'Allemagne

lui a consenti un prêt de deux milliards mais, une fois épuisé, que fera l'Italie ? Là est le gros point d'incertitude et le Marché Commun pourra-t-il continuer sans l'Italie ? Déjà le parti communiste multiplie les démonstrations de sa force : procession de 20,000 ouvriers à Rome, ce 12 décembre et ainsi dans toutes les principales villes d'Italie. C'est impressionnant et inquiétant. Comment résoudre le problème de fond ?

Cas de la France

La France, pas plus que les autres membres du Marché Commun, ne croit à une solution communautaire ou européenne au problème du pétrole. Elle agit seule et c'est à chacun de courir sa chance. Non seulement elle se procure le pétrole du Sahara, grâce à des ententes avec l'Algérie, mais elle vient de conclure des arrangements, pour le gaz, avec la Hollande, la Norvège (nouveau champ découvert dans la Mer du Nord) et la Russie. Avec M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, elle aurait bien aimé un contrat ferme en ce qui regarde l'uranium mais il faut considérer que le problème d'une usine française d'uranium enrichi, au Québec, reste hypothétique tant que le problème du transport et de l'électricité nécessaires n'auront pas été réglés de façon satisfaisante pour établir un prix de revient compétitif. À cause de la politique de de Gaulle, au Moyen-Orient, qui a consisté à lâcher Israël pour favoriser le côté arabe, et qui est poursuivie avec constance par M. Giscard d'Estaing, la France reçoit du pétrole en abondance en échange surtout de ses Mirages et de son équipement de guerre. Les raisons économiques l'ont emporté sur tout autre aspect. Sinon ce serait l'étouffement de la France, après celui de l'Angleterre et de l'Italie.

Riposte et recherche

Tous ces faits mis ensemble nous permettent de voir comment le problème du pétrole domine l'ensemble des politiques intérieures et extérieures du monde entier.

Les grands pays industriels ont une première réaction immédiate qui est celle, bien normale, de chercher toutes les sources immédiatement disponibles d'énergie : électricité, charbon. Puis on prend des mesures de sécurité : ainsi l'Italie avait décrété l'arrêt de tout véhicule moteur, à part les transports publics, le dimanche. Ce jour-là les villes sont entièrement transformées, bien qu'un certain nombre d'automobiles aient réapparu dans les rues. On multiplie les études sur l'exploitation hypothétique de l'énergie solaire et de l'énergie nucléaire. Israël refuse de remettre le Sinaï à l'Égypte, précisément parce que les puits de pétrole dont il s'était emparé durant la guerre de 1967, lui permettent de se suffire sans dépendre des sources arabes qui, de toute façon, lui seraient refusées.

Bien davantage c'est la recherche scientifique qui prend un nouveau départ. Ainsi on cherche plus activement que jamais la façon dont on pourrait mouvoir une automobile sans avoir à recourir au pétrole. Tous les pays industriels, par la recherche scientifique, veulent retrouver leur indépendance économique et la maîtrise de leur politique extérieure. Hier, l'Europe aurait répondu aux exigences arabes par l'envoi d'escadres ou d'armées. Mais les pays arabes, protégés par l'URSS, ont bien choisi leur temps pour tirer un maximum de richesses, de leur unique ressource naturelle. Avant que leurs puits ne s'assèchent, ils peuvent espérer cinquante années de vaches grasses. Après ces « mille et une nuits », ils devront avoir trouvé autre chose, ne fût-ce que le moyen de maintenir le niveau de vie auquel leur peuple se sera habitué, sans avoir à travailler.

Le Canada et le Québec

Dans tout ce chambardement, que fait le Canada ? Le pétrole est devenu un instrument de centralisation de la part du gouvernement fédéral et un moyen de maintenir l'indépendance des provinces, du moins de l'Ontario à la Colombie britannique. Dans le but de rendre le Canada auto-suffisant en matière de ressources éner-

gétiques, le gouvernement fédéral a opté pour une politique préférentielle de la répartition canadienne du pétrole. Nos ventes aux États-Unis ont donc diminué. Les États-Unis en sont fort mécontents, surtout les États du Nord-Ouest. On parle de contre-offensive économique. On accuse le nouveau nationalisme des Anglo-Canadiens. On accuse même M. Pierre-Elliott-Trudeau d'incarner ce nationalisme « étroit » d'Ottawa. Il faut ajouter aussi que dans le but de maintenir un prix assez uniforme du pétrole d'un bout à l'autre du Canada, le gouvernement fédéral a donné des subsides aux provinces de l'Est du Canada, c'est-à-dire du Québec à Terre-Neuve. Ces subsides, qui augmentent notre dépendance vis-à-vis d'Ottawa, équivalent à environ quatorze sous par gallon de gazoline.

Il reste que les provinces de l'Est du Canada, à cause de leurs ressources en électricité, couronnées par l'aménagement des chutes Churchill au Labrador et les projets en cours à la Baie James, peuvent arriver à se suffire, au moins en ce qui regarde le fonctionnement industriel des provinces concernées. Si la situation s'aggravait, il se pourrait que le gouvernement fédéral exerçât de nouvelles pressions pour "gérer" les ressources en électricité et les répartir au service de provinces qui en auraient besoin, l'Ontario surtout, nous empêchant de les vendre aux États-Unis, dans ce triangle particulièrement important compris entre les points suivants : Washington, Boston et Rochester. Les chutes Churchill ont été terminées si à temps que, si le prix de vente de l'électricité continue à monter, le coût de construction, intérêts et investissements, de ces immenses constructions pourrait être récupéré en quelques années. Soit à cause des besoins « canadiens », soit à cause des profits en vue, le gouvernement fédéral pourrait être tenté de s'introduire dans une espèce de co-gérance de cette ressource naturelle. Il n'appartient qu'au gouvernement du Québec d'être vigilant sur l'administration de cette énergie : elle pourrait devenir le levier privilégié d'une plus grande autonomie réelle.

L'essor des pays arabes

Par la possession du pétrole, nous voyons les États arabes dominer l'Europe, l'Afrique, une grande partie de l'Amérique latine et la plus grande partie de l'Asie. Hier, les touristes y photographiaient leurs caravanes de chameaux, ces longs « vaisseaux du désert » ! Mais aujourd'hui tout est changé. Ils deviennent les pays les plus riches du monde. D'ici l'an 2000, ils peuvent se rendre pratiquement maîtres de toutes les monnaies du monde, en dehors des monnaies de l'URSS, des États-Unis, de la Chine continentale et de quelques autres pays.

Un des premiers effets de leur décision de quadrupler et sextupler le prix de vente du pétrole, ce fut de forcer les pays frappés par ces exigences imprévues, à multiplier le papier-monnaie pour les payer. Il s'ensuivit une inflation terrible et des instabilités sociales avant que les salaires de tous se soient équilibrés avec le nouvel ordre des prix. Les gouvernements, prenant les questions une par une, ont donc augmenté la circulation du papier-monnaie pour arriver à payer les milliards de dollars nécessaires à l'obtention du pétrole. Ils ne pouvaient admettre que leur pays propre put arrêter toute production. Maintenant ils font face aux problèmes du plein emploi et des réajustements de salaires. Les grèves se font en chaîne. L'instabilité économique et sociale donne plus de force à une politique de gauche et personne ne sait trop où le monde s'en va.

Les plaisirs d'acheter et d'investir

Que font les Arabes avec les soixante milliards reçus en 1974 et les 70 milliards qu'ils recevront en 1975 ? Ils ne peuvent pas garder du papier. Il faut qu'ils *achètent* des biens ou qu'ils *investissent*. En ce qui regarde les biens, nous savons que leurs besoins sont immenses. Ils peuvent se donner des usines pour la transformation de l'eau salée en eau douce et transformer leurs déserts au point de devenir auto-suffisants en ce qui regarde l'alimentation. Mais jusqu'ici ils ont sur-

tout fait du magasinage dans les pays qui offraient un étalage attirant de « jouets militaires ». L'idée d'une revanche contre Israël n'est pas morte. L'idée de constituer une sorte de fédération ou de Marché Commun arabe n'est pas près de devenir une réalité. Chacun pour soi : avec la richesse nous voyons une dizaine de baronnies s'installer au Moyen-Orient. Chacun s'arme. Les populations vont maintenant recevoir l'instruction gratuite ainsi que de très larges mesures de bien-être social. Les taudis vont disparaître peu à peu. Mais tout ce que ces pays doivent *acheter* à l'Occident ils doivent le payer aux prix forts d'une inflation qu'ils ont eux-mêmes contribué à alimenter. Il y a donc une partie de l'argent, pris à l'Occident, qui reviendra à l'Occident. Le pouvoir d'achat des Arabes en est donc diminué d'autant.

Quant aux surplus ils veulent les *investir*, là où évidemment les profits seront les plus considérables et les plus sûrs. Encore là, le choix est limité, il leur faut investir en Occident. Ce qui, au départ, semble les intéresser davantage c'est de nationaliser complètement toute la production et toute la partie commerciale du pétrole. Ainsi, si l'Arabie séoudite achète Aramco, elle devient propriétaire d'une des plus grandes flottes de pétroliers au monde, des plus grandes raffineries et du plus grand nombre de postes d'essence dans le plus grand nombre de pays occidentaux. L'intégration verticale de toutes les étapes de la production et de la vente du pétrole, ferait de l'Arabie séoudite, pour donner un exemple, la plus grande entreprise multinationale au monde. Un deuxième investissement a consisté, dans le plus grand secret des cercles financiers, dans l'achat considérable d'or et de pierres précieuses car ces matières, même si elles ne donnent pas d'intérêts annuels, assurent toutefois dans le marché actuel une valeur de spéculation non négligeable. Un troisième genre d'investissement a consisté dans l'achat de valeurs industrielles. Ainsi, vient-on de révéler, le Kuwait aurait acheté 14% des actions de la Mercedes-Benz, en Allemagne, en faisant du coup le plus gros détenteur d'actions.

Implications politiques

Tous les pays ouvrent leurs portes à ces investissements industriels. Mais la plupart des gouvernements connaissent toutefois un certain malaise car il ne s'agit plus d'individus qui investissent mais de gouvernements et les intérêts politiques ont une façon de montrer le bout de l'oreille qui n'est pas de tout repos. À tort ou à raison, on signale à Washington que les intérêts arabes sont à former un « lobby » aussi important auprès du Congrès et de la Maison Blanche que le « lobby » juif. Dans le même sens, les Amis d'Israël, à Paris, viennent, près de la Bourse, de faire défiler quelques chameaux représentant les intérêts arabes et neuf petits moutons représentant les neuf pays du Marché Commun. Quand les chameaux avançaient, les petits moutons s'éparpillaient... Ainsi les influences politiques peuvent facilement prendre le dessus sur les sympathies des peuples et les résolutions qui paraissent les plus solides peuvent être renversées si interviennent « des intérêts supérieurs » !

Comme les investissements ne font que commencer et que tout se fait dans le secret ou par personnes interposées, il nous faudra deux ou trois ans pour bien connaître l'orientation de ces investissements en Occident. La revue américaine *Time*, en décembre 1974, invitait les Arabes à investir dans les industries américaines mais elle leur signalait, dans un sourire que les Arabes trouveront sûrement grincheux, qu'advenant des difficultés ultérieures, les pays occidentaux pourraient, à leur tour, nationaliser les investissements « étrangers ». Ce qui est une façon de demander la paix !

Comme les réserves de pétrole ne sont pas infinies, on calcule que, même si leur exploitation peut durer une cinquantaine d'années, les pays arabes ne pourront jouir de leurs grandes richesses que jusqu'à l'an 2000, soit encore vingt-six ans. En vingt-six ans, on verra sûrement beaucoup de changements se produire, en particulier peut-être une découverte extraordinaire qui per-

mettrait au genre humain de compter sur de nouvelles sources d'énergie autres que les dérivés du pétrole. Alors les pays arabes seraient pratiquement frappés à mort et la durée de leur puissance dépendrait de leur prudence dans leurs investissements.

Conséquences plus lointaines

La conduite des Arabes a obtenu deux conséquences imprévues dont l'une est économique et l'autre politique.

La conséquence économique est celle-ci : tous les pays détenteurs d'une richesse naturelle essentielle savent maintenant qu'il leur suffirait de former un cartel mondial pour pouvoir fixer un prix arbitraire et retirer des revenus fantastiques. S'il arrivait jamais à se former des cartels mondiaux des principales matières premières et que chacun fixât un prix arbitraire, nous aboutirions à une inflation dix, cent fois plus terrible et, les prix des objets essentiels à la vie étant aspirés dans une tourmente en spirale, nous aurions des malaises sociaux qui entraîneraient des révolutions ou des changements de gouvernement en chaîne. Ce serait le cauchemar.

Ces matières premières, ce peuvent être les céréales, le fer, l'amiante, l'aluminium, le sucre, l'électricité, l'uranium enrichi, etc. Déjà l'or et le diamant suivent les prix du pétrole mais, moins nécessaires, la hausse de leurs prix frappent moins les peuples, excepté que la petite couturière qui se marie, doit se contenter d'un diamant « atomique » pour un prix astronomique !

À cette montée des prix des matières premières essentielles s'ajoute une conséquence politique intéressante, c'est le nouveau comportement des Nations-Unies. Il y a un déplacement des majorités qui n'est pas reconfortant de par son instabilité même. Longtemps ce furent les pays riches qui dominèrent les Assemblées. Mais l'avènement d'un grand nombre de pays nouvellement indépendants, leurs sympathies naturelles pour le peuple palestinien qui paraît entièrement dépossédé, ont

créé, autour des pays arabes, une nouvelle majorité aux décisions souvent déconcertantes. Parfois on dirait que les Nations-Unies ne s'intéressent plus à l'organisation pacifique du monde mais qu'elles s'intéressent davantage à faire payer cher à Israël le fait même d'exister. Or l'existence d'Israël n'aurait pas été possible sans l'assentiment des Nations-Unies elles-mêmes et de l'URSS. Sont-elles à défaire le travail déjà mené à bien ou sont-elles à la recherche d'une formule qui permettrait et aux Palestiniens et aux Israélites de vivre en paix ? Personne, car tous ont besoin du pétrole arabe, n'ose voter aux Nations-Unies contre le groupe des pays arabes : assisterions-nous à la naissance d'une super-puissance au sein même des Nations-Unies ? L'hypothèse n'est pas farfelue puisque au moins deux personnages très importants des Nations-Unies ont cru devoir le signaler dans la seule semaine du 8 au 15 décembre. Il y va de la crédibilité elle-même des Nations-Unies, cette Université de la paix.

CONCLUSION :

Voilà quelques-unes des ramifications les plus actuelles de « la guerre du pétrole ». On doute que les détenteurs du pétrole puissent dominer le monde, mais ils peuvent en changer plusieurs éléments. La course des pays vers l'énergie nucléaire ne fait que commencer. Les laboratoires du monde entier, influencés par les subsides gouvernementaux, commencent à peine à orienter leurs travaux vers la trouvaille d'ersatz ou de substituts au pétrole. La roue tourne, les empires se succèdent et nous apprenons que le sort des peuples dépend de si peu de choses ! Quelle sera la principale forme d'énergie pour les pays, demain ? Nous n'en savons encore rien mais, à l'heure actuelle le monde connaît un des plus formidables transferts de richesses jamais connus. Le monde sous-développé ne comprendra plus le Moyen-Orient où des potentats régissaient les vies de plus de 100,000,000 d'individus auxquels était refusée la démocratie. Peut-être que cette nouvelle richesse sera la

manne de ces peuples plus instruits et le cauchemar des dirigeants qui verront leurs propres peuples mettre fin au règne de leur autocratie ou de leur monarchie. Mais ce cauchemar de demain n'enlève rien aux cauchemars actuels de l'Italie et de l'Angleterre.



Rhodes, île grecque

LA TURQUIE ET LA GRÈCE DEUX PAYS À L'HISTOIRE ENTRELACÉE (2)

Rhodes, île grecque

par Madame Paul Normand

Voilà quelques années que les touristes de tous les pays de ce globe du patinoir. On doute que les habitants du monde puissent admirer de si beaux sites qu'ils peuvent en trouver plusieurs partout. La culture des pays vers l'Asie majeure ne fut que commencer. Les laboratoires du monde entier s'efforcent de les rendre plus parfaits, mais à quel prix ?

Le monde est devenu plus petit et plus riche. Les habitants du monde entier se sont enrichis et ont acquis une culture plus élevée. Les habitants du monde entier se sont enrichis et ont acquis une culture plus élevée. Les habitants du monde entier se sont enrichis et ont acquis une culture plus élevée.

« Si nous manquons le traversier, nous louons des barques de pêcheurs ». Il y a un ... défi subtil, une menace taquine dans l'alternative ... suggérée par notre directeur. Quand il ajoute : « Quatre barques devraient suffire : cinq personnes dans chacune ... », les questions fusent, trahissant un brin d'inquiétude : « Il y en a pour combien de ... minutes ? Alors, on sera en pleine mer ? Il y a des vagues ? quelque risque ? » — « Il y en a pour trois heures. — C'est la pleine mer. — Oui, il y a des vagues. — L'aventure serait ... palpitante : nous aurions l'air d'envahisseurs en abordant à Rhodes. — Mais ... il vaudrait mieux attraper le traversier ! »

Et nous l'avons pris le bon gros bateau de la Denizcilik Bankasi avec tous nos bagages ... espérons-le et beaucoup de touristes. Mais quel va-et-vient fébrile sur ce quai ! On croirait que personne ne sait quoi faire ni où aller ! Un homme saute à bord de justesse : le bateau a déjà décollé du quai de cinq ou six pieds. C'est merveilleusement excitant !

Nous sortons de la baie. Et dès que nous ne sommes plus en ligne avec le goulot étroit qui nous a permis d'en sortir, Marmaris, la jolie ville portuaire s'est volatilisée. La triple rangée de montagnes qui l'encercle presque s'estompe ... disparaît. La mer est agitée, le ciel, calme. Des passagers fouillent l'horizon houleux, mousseux, de leurs luxueuses lunettes. On se les passe de l'un à l'autre. On s'interroge : il y a quelque chose là-bas qui les intrigue. À la fin, ils croient apercevoir, sautant hors de l'eau, le léviathan biblique ou la méchante Moby Dick. On a bien le droit de se faire des peurs ... quand on est en pleine sécurité !

Une petite vodka ... russe (souci de neutralité dans le passage d'un pays à un autre ?) savamment dosée a mis tout le monde de joyeuse humeur : on est Ulysse, Sindbab ou ... le pirate Maboule. L'introversión a sauté par dessus bord : « Et patati et patata ». Mais les vagues ont grossi. Notre bateau est devenu cheval fringant et franchit des obstacles de plus en plus élevés.

Je nous vois dans des barques de pêcheurs... Il nous a bien eus, notre directeur !

Les contours de notre île se dessinent : voici Rhodes, la plus grande des îles de l'archipel du Dodécanèse (dhodhèka : douze et nisi : île). Les deux plus « signifiantes » pour nous après Rhodes sont Patmos où saint Jean a écrit l'Apocalypse en l'an 95 et Kôs, patrie d'Hippocrate, le père de la médecine. Nous entrons dans le port moyenâgeux, besogneux et charmeur. Deux gracieuses colonnes surmontées d'un cerf élancé encadrent l'entrée du Mandraki ; un château fort byzantin, une église, trois attendrissants moulins à vent se mirent dans l'eau miroitante au soleil. Ces premières images nous tiennent sous le charme pendant que notre bateau hésite à accoster : il avance un peu, recule un peu, son espace de stationnement est étroit. Toutes les « places » sont occupées. Des embarcations de toute dimension vont et viennent dans ce cercle presque parfait.

Quelques compagnons sont un peu pâlis par le mal de mer mais ils sont si heureux d'avoir été chouchoutés que des récidives sont à prévoir à la prochaine occasion : il faut donner leur chance aux bons samaritains. Tous ont maintenant retrouvé leur aplomb dans le calme du port. Si le pied n'est pas marin, la jambe est solide sur la terre ferme et juste le temps très court des formalités à la douane sur le débarcadère et nous voilà prêts à aller jouer dans l'île.

L'arrivée

Des taxis nous attendent. Le guide est là. Encore une bonne organisation. Mais quoi ? même le gérant de l'hôtel est venu à notre rencontre ? C'est que... voyez-vous, l'hôtel tout neuf où nous devons descendre n'est pas terminé : des retards sont survenus pendant la construction : grèves ou je ne sais trop quoi. Pendant la course qui nous mène à l'hôtel-substitut, notre directeur est dans l'eau bouillante : il se demande dans quel pétrin nous allons nous trouver. Mais il en est quitte pour la

peur. Nous descendons dans un magnifique hôtel moderne en face de la mer, à la fine pointe nord de l'île. Les touristes sont innombrables et viennent de tous les coins du monde. Quelle vue splendide nous avons de nos chambres ! Une plage de sable pâle piquée de parasols, immenses fleurs de toutes les couleurs ; une mer sillonnée d'embarcations de plaisance et de gros navires commerciaux.

Nous ne sommes ici que pour deux petites journées et nous le devons en partie au fait que cette escale nous permet d'accomplir un périple parfait. De l'aéroport international de Rhodes, nous filerons tout droit sur Athènes sans être obligés de retourner à Istanbul. Deux jours, c'est bien court. Mais ne pleurons pas sur l'impossible et profitons de la chance qui nous échoit de jouir un moment de cette « fille du soleil » que la publicité présente — et sans exagération — comme le lieu par excellence de la *dolce vita*. Il fait bon d'être ici. Mais en plus des motifs mi-pratiques, mi-plaisants, il y a surtout que Rhodes composera dans notre odyssee, un chapitre qui est loin d'être un hors-d'œuvre. Nous allions l'oublier dans l'euphorie des premières heures. Mais Rhodes a trop à offrir à notre curiosité. Les plages ne nous verront pas beaucoup.

La première fois que j'ai entendu le mot Rhodes, j'étais toute petite. Mon institutrice croyait en la vertu de l'histoire et en la nécessité de cultiver la mémoire. Je mémorisais les Sept Merveilles du Monde ancien. Une de ces merveilles, le Colosse de Rhodes, s'élevait, disait-elle, à l'entrée d'un port dans une île très lointaine qu'elle nous désignait sur la carte. Les jambes écartées de la statue étaient si longues qu'elles laissaient passer les navires. Je n'avais, bien entendu, aucune idée encore de ce que voulait dire « le monde ancien ». Peut-être était-ce le temps du père de mon grand-père ? Et l'île de Rhodes c'était sans doute un endroit absolument inaccessible. J'y suis pourtant. Mais je ne verrai pas son Colosse... pour la bonne raison qu'un tremblement

de terre l'a renversé... il y a plus de deux mille ans (225 avant J.-C.). L'Oracle de Delphes avait défendu qu'on le relevât, dit-on. Les débris de bronze sont vendus à un Syrien, huit cents ans plus tard. Il lui faudra louer pas moins de neuf cents chameaux pour les transporter !

Rhodes est une grande île oblongue d'environ cinq cent cinquante (550) milles carrés et de soixante mille habitants. Nous avons notre pied à terre dans la capitale qui s'appelle Rhodes (ou Rodos) comme l'île. Si nous en avons le temps, il nous serait bien agréable d'aller visiter Lindos à environ trente-cinq milles d'ici. On la dit superbe, unique. On dit aussi que saint Paul y est venu en l'an 50 ou 51. Il aurait débarqué dans une anse nommée depuis « Petit Port de Saint Paul ». On sait qu'il ne voyageait pas pour le plaisir... lui. Il travaillait sans trêve à faire connaître la Bonne Nouvelle de l'Amour et du Salut pour tous les hommes. Dans l'île, sa prédication aurait eu un grand succès et il aurait jeté les fondements d'une communauté chrétienne qui devint florissante. Fiction ou réalité ? Moi, je crois que c'est la vérité. Dans le récit du voyage de retour de Paul à Jérusalem après avoir visité les Églises de... Grèce et de Turquie, les Actes des Apôtres (ch. 21, v.2) racontent : « Lorsque nous étant arrachés à eux (les anciens d'Éphèse venus le rencontrer à Milet) nous eûmes gagné le large, nous cinglâmes droit sur Cos (ou Kôs); le lendemain, nous atteignîmes Rhodes... »

La visite

Au programme, trois heures seulement de visites culturelles. Elles seront employées à la visite de certaines parties de la capitale. Vient qui veut. Un autocar avec guide nous cueille à l'hôtel : les vingt chevaliers québécois sont là. En nous dirigeant vers le sud, côté ouest de l'île, nous allons jeter un coup d'œil sur la ville ancienne fondée en 408 avant J.-C., sous la direction de l'architecte Hippiodamos de Milet, par des habitants des trois villes de Lindos, Camiros et Ialysos qui voulaient unifier leur gouvernement. Nous longeons des

plages en festons, montons à l'Acropole pour voir les ruines du temple d'Apollon dont il reste trois colonnes, l'Odéon et le Stade restaurés à grands frais sous l'occupation italienne (1912 à 1945). Le haut-lieu nous est surtout agréable comme mirador d'où nous nous extasions devant l'inoubliable paysage : un mariage de la mer avec le ciel à nul autre pareil, une ville moderne aux belles rues actives et à l'est, la vieille ville qui me fait souvenir de Jérusalem à cause de ses remparts semés de tours, les unes carrées, les autres rondes et percés d'une bonne douzaine de portes. Sur la colline, dans le coin intérieur nord-ouest de la muraille, on repère le Palais des Grands-Maîtres comme on avait repéré la Mosquée d'Omar en regardant Jérusalem du Mont des Oliviers.

Avant d'atteindre la ville murée, un arrêt fort prisé est prévu à une fabrique de poteries où nous avons observé un jeune et beau potier, si modeste et à la fois si habile dans le tournage de ses potiches. J'ai remarqué des enfants de moins de dix ans dans l'atelier de peinture. Ils maniaient de fins pinceaux pour décorer des assiettes reproduisant les motifs des fameuses faïences de Lindos. J'étais un peu ambivalente : mon admiration était mêlée de pitié devant leur air sage, un peu fatigué, un peu ennuyé. Sont-ils heureux ces petits ? Sont-ils respectés ? Ou exploités ? Dans le magasin attenant, comment résister devant les étalages de vases, statuettes, assiettes et plats, sous-plats et plaques murales fabriqués et décorés entièrement à la main par des artistes de tout âge, offerts à vil prix ? Le choix est difficile. Mais il faut se hâter et c'est chacun avec un colis que nous quittons trop vite ce centre d'artisanat captivant.

Nous contourrons par le sud la zone industrielle, longeons les remparts et laissons l'autocar qui ira nous attendre de l'autre côté. Avant de franchir la muraille, quelques instants de réflexion sont utiles pour disposer notre esprit à comprendre et à apprécier la visite d'une ville aussi inhabituelle : nous nous trouverons en un

instant catapultés en plein Moyen-Âge, c'est-à-dire cinq cents ans en arrière... au moins, la période historique appelée Moyen-Âge courant du début du Ve siècle jusqu'à la moitié du XVe. Dans cette forteresse, il y a des vestiges de toutes ces époques. Mais l'origine des habitants de Rhodes est beaucoup plus ancienne : elle se perd dans la préhistoire.

Homère raconte dans l'Illiade que les Rhodiens prirent part à la guerre de Troie (1184 avant J.-C.) avec trente navires et qu'un siècle plus tard, ils sont à leur tour assiégés et vaincus par les Doriens qui fondent lalyssos, Lindos et Camiros, villes qui parvinrent à une grande prospérité. Les Perses les soumettent au Ve siècle. Au IVe siècle, Rhodes, capitale, est fondée. Dorénavant, l'histoire de l'île et de sa capitale se confondent. Elles grandissent et prospèrent tant et si bien qu'elles sont bon gré mal gré mêlées à tous les événements « internationaux » du temps : guerre contre Athènes avec Sparte ; guerre contre Sparte avec Athènes ; guerre contre Alexandre le Grand à Tyr en alliance avec les Perses ; guerre à côté de l'Égypte contre la Grèce, etc., etc. Et nous arrivons vers 300 avant J.-C. alors que Rhodes, à l'apogée du prestige et de la splendeur, inaugure ses relations avec Rome. C'est à ce moment que son port devient le centre de rencontre de l'Italie, de la Grèce, de la Macédoine, de l'Asie et de l'Afrique. Temples, écoles, théâtres, statues surgissent comme par enchantement. Les habitants cultivent l'athlétisme, la musique, l'éloquence. Son école de rhétorique est si renommée que même César et Cicéron la fréquenteront.

La science de la navigation était très avancée chez les habitants de Rhodes et leur code de lois nautiques est adopté par les Romains puis par les Byzantins sous le règne de Justinien. Rhodes fut longtemps un point stratégique entre l'Occident et l'Orient, son port étant un centre de transactions commerciales et de transit humain entre les deux parties du monde. Qui possédait Rhodes et la région de Sparte dans le Péloponnèse grec

était le gardien de la route maritime. À l'époque des Croisades, de la fin du XI^e siècle jusqu'au XIV^e siècle, les vaisseaux des chrétiens y font escale.

Les Ordres Hospitaliers

Les Ordres Hospitaliers sont des organismes issus des croisades. Sorte de « Croix-Rouge » avant le terme, ils recevaient, protégeaient, soignaient les croisés et les pèlerins de Terre-Sainte. Ces voyageurs avaient beaucoup d'endurance mais ils trouvaient souffrance à leur mesure surtout peut-être à cause des attaques dont ils étaient l'objet, non seulement de la part des ennemis « politiques » mais aussi des brigands qui infestaient les chemins.

L'Ordre Hospitalier des Chevaliers de Saint-Jean est fondé à Jérusalem en 1099. Suivant les époques et les besoins, des objectifs militaires et commerciaux sont poursuivis en même temps que les buts philanthropiques pour lesquels il a été créé spécifiquement. Après la conquête des Lieux Saints par les Turcs en 1187, les Chevaliers sont contraints de se replier sur Saint-Jean-d'Acre. En 1291, ils abandonnent la Palestine et cherchent refuge à l'île de Chypre d'où ils sont expulsés très vite. Ils s'installent finalement à Rhodes où les Génois leur vendent leurs droits mais où les Grecs défendent les leurs. Bien des batailles sont livrées avant que l'Ordre ne devienne le maître absolu de l'île. C'est alors qu'il entreprend de la transformer selon les règles de la Chevalerie. Ils y demeurent deux cent onze ans. En 1522, les Turcs les assiègent pour la troisième fois avec une armée de cent mille hommes et capturent la capitale après un siège épouvantable de cinq mois. Ils en restent maîtres jusqu'à l'occupation italienne en 1912. Enfin le 7 mars 1948, après une longue histoire aussi glorieuse que tumultueuse, Rhodes deviendra grecque... comme elle était au commencement...

Au temps de l'Ordre de Saint-Jean, les Chevaliers s'étaient réservé dans la capitale, un quartier complet

appelé le Collachium. C'est cette partie qui fera justement l'objet principal de notre visite dans la ville murée. Nous y pénétrons par la porte de Saint-Jean (Pyli Ioanou). Nous marcherons donc du sud au nord vers le Collachium en prenant d'abord l'odos(rue) Pythagora. Il faudrait avoir des yeux tout le tour de la tête ; nous n'en avons que deux qui s'écartèlent à gauche, à droite, en haut, en bas, devant, derrière pour apercevoir par les rues transversales les palais et les villas, les églises et les mosquées de styles sidivers : médiéval, byzantin, italien, arabe, turc et que sais-je ? En prenant l'odhos Pindrou, nous débouchons sur la place de l'Archevêché. Au centre, qui ne serait pas attiré par cette fontaine dont la décoration encastrée dans la pierre est faite de carreaux de céramique bleue sur lesquels se détachent en rouge des « fruits de mer » : coquillages, hippocampes, étoiles de mer, pieuvres, crabes ? Prenant appui sur leur queue, trois hippocampes de bronze se touchent du nez pour former une voûte au-dessus du puits. Très, très joli. Le bel édifice du XVe siècle, à gauche, est précisément celui qui a donné son nom à la place.

Maintenant nous prenons l'odhos Aristotélou pour arriver sur la grande place Hippokratou entourée d'une promenade à arcades. L'édifice important ici, c'est le tribunal du commerce dont la façade est sculptée : les armes des chevaliers sont soutenues par deux « sauvages » sur le mur de façade et par un « ange » au-dessus de la porte d'entrée. Reprenant la direction sud-nord, nous croisons l'odhos Socratou, très animée : cette rue remplit la même fonction que notre rue Saint-Laurent à Montréal, en séparant la vieille ville proprement dite du Collachium. Et voilà la Rue des Chevaliers (odhos Hippoton) commençant avec le Grand Hôpital qui, aujourd'hui, est devenu un musée archéologique important. L'entrée monumentale, décorée de bas-reliefs, débouche sur une immense cour carrée. C'est l'ancre du lion... de marbre daté du premier siècle avant J.-C. devant la base de ce monument, le sol est recouvert de céramiques du VIIe siècle de notre ère et à droite, de

pyramides de boulets de pierre pour les catapultes. Les portes tout autour sont fermées sur des chambres où sont entassées les pièces non encore classées. Nous montons à l'étage et circulons dans une galerie dont les embrasures formées par des colonnes à chapiteaux sculptés aux armes des Chevaliers donnent sur la cour que nous venons de traverser. Les salles sont nombreuses. J'ai remarqué celle de l'hôpital proprement dit, la plus spacieuse, où les malades et les blessés étaient soignés, celle des deux absides ainsi nommées à cause des deux grands arcs qui divisent la voûte, celle de la cuisine dont le foyer servait pour la cuisson des repas. Deux jardins suspendus séparent cette première aile de la deuxième où sont situés le Musée Byzantin et le Musée Musulman. Une salle est dite « d'Aphrodite de la Mer » parce qu'on y trouve la statue de cette déesse de la beauté (III^e siècle avant J.-C.) que des pêcheurs retirèrent du fond de la mer dans leurs filets. Puis c'est la salle « d'Aphrodite prenant son bain ». Cette statue de marbre du premier siècle avant J.-C. est la plus belle que j'aie jamais vue : le marbre est chaud, transparent, lumineux ; la délicate déesse est « vivante », bien en équilibre sur son genou droit posé au sol, la jambe gauche fléchie ; le corps svelte, discret dans sa nudité, se tourne légèrement ; la tête est penchée pour permettre aux bras gracieux de soulever les cheveux « mouillés ». On « sait » par la luminosité du marbre que la belle Aphrodite est à prendre un bain de soleil qui la sèche après son bain de mer.

Il y a encore plusieurs autres salles où on peut examiner des séries de vases dont plusieurs sont datés du VII^e et du VI^e siècles avant J.-C. provenant de Rhodes même, des autres îles et de différentes parties du Moyen-Orient. Des vitrines exposent des bijoux d'or et des pierres précieuses. Toutes les salles, il va sans dire, offrent à notre admiration, mille trésors que les archéologues ont trouvés en cours de fouilles : statues et bustes, bas-reliefs qui disent l'histoire, autels aux dieux et aux déesses, stèles funéraires, objets domestiques,

monnaies, etc., etc. Nous sortons sur la galerie extérieure entourant l'hôpital-musée et nous descendons dans la fameuse Rue des Chevaliers.

Pavée de galets polis par les sabots des chevaux, les bottes des chevaliers et de tous les visiteurs qui l'ont arpentée depuis tant de siècles, étroite, bordée d'un côté comme de l'autre de palaces de pierre de style gothique aux façades sculptées, ornées des armoiries de l'Ordre, des blasons des « Langues » ou « Nations », cette seule rue typique du Moyen-Âge mériterait des jours et des jours d'exploration. Bien des surprises se révéleraient sans doute derrière les portes des Auberges dites des « Langues » : Provence, Auvergne, France, Italie, Espagne, Angleterre, Allemagne selon le pays ou la province d'origine des Chevaliers.

L'Auberge de France, construite en 1492 (année de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb) est la plus abondamment décorée. Sur la façade, se détachent les armes françaises, l'emblème du lys et l'effigie du Grand-Maître d'Amboise portant chapeau de cardinal. La toiture est à créneaux comme une forteresse et les gouttières se terminent en tête de crocodile.

C'est une petite chapelle gothique qui voisine l'Auberge de France. Sa porte en ogive est décorée des armes de la France, de l'Angleterre et du Pape. Une niche garnie d'une belle statue de Notre-Dame-de-Charité décore un angle de sa façade.

Le Palais

Nous montons lentement, silencieusement, nous arrêtant à droite, à gauche, impressionnés, admiratifs et pour ma part, un peu écrasée, un peu gelée par l'austérité monastique, la rigueur militaire des lieux. Et nous arrivons devant le Palais des Grands-Maîtres (le Castello). C'est une forteresse quadrangulaire... pas menaçante du tout malgré la puissance que dégagent ses murs et ses tours crénelés. La végétation environnante est d'une luxuriance inouïe : arbres géants, arbustes et plantes lui font une parure qui... l'humanise. J'ai remarqué les cyprès élancés, les palmiers langoureux,

les hibiscus et les philodendrons si gais. Ce paysage me revigore. Deux tours énormes flanquent la porte par laquelle nous pénétrons dans une cour dallée de marbre, bornée sur trois côtés par des arcades. Celles qui font face à l'entrée encadrent des statues d'empereurs romains et soutiennent la rangée d'arcades de l'étage supérieur. Des rangées et des rangées de chaises bleues sont disposées comme dans une salle de conférence ou de concert. À droite, un escalier de pierre, très large, sans garde-fous, nous fait accéder à une espèce de promenoir comme on en voit dans les cloîtres. Il ouvre sur quelques-unes des quatre-vingt-dix salles distribuées dans les quatre ailes du Castello, toutes décorées richement, meublées avec goût par les Italiens.

Ce que nous voyons aujourd'hui est une reconstruction fidèle du Palais d'après les plans originaux mais pour l'ameublement et surtout pour la décoration intérieure, on se laissa aller à la fantaisie en utilisant des objets d'art, des bois et des marbres précieux et d'autres matériaux transportés de toutes les îles de l'Archipel. Deux salles sont immenses : celle dite « des deux colonnes » et la salle de bal divisée par deux rangées de colonnes entre lesquelles le plancher est recouvert de mosaïques précieuses sur lesquelles il est interdit de mettre les pieds. Et les gardiens sont vigilants.

En sortant du château, nous passons devant la loge de Saint-Jean, traversons du nord au sud la place du Palais pour apercevoir l'énorme tour de l'Horloge construite vers 1851 par les Turcs. Nous faisons demi-tour pour remonter vers la place Arghyrokastrou où nous admirons en passant la jolie fontaine qui servait autrefois de baptistère puis vers la place de Symi d'où nous accédons immédiatement à la Porte de la Liberté (Pyli Elefthérias). Liberté, c'est un nom fort seyant pour la porte d'une ville-forteresse !

Tous semblent ravis de leur promenade. Il y a de quoi : elle a été sensationnelle. Je suis heureuse d'avoir vu tout cela. La beauté grandiose, virile, sobre du Col-lachium reflète certainement un esprit, un caractère. Quelle noblesse de cœur et quelle force de volonté de-

vaient avoir ces bâtisseurs ! Mais aussi quelle allure de rudesse irréductible ! Ce quartier, c'est pour un monde d'hommes qu'il a été édifié, c'est pour des chevaliers sans peur et sans reproche. Non, vraiment, il n'y avait pas de place ici pour la femme et... sa faiblesse. Les Chevaliers de la Rose, comme on désignait les Chevaliers de Saint-Jean à cause de la rose au centre de leur croix, n'étaient pas au service d'une « dame » humaine. Ce n'était pas pour épater la galerie et pour conquérir le cœur d'une belle qu'ils accomplissaient leurs exploits. C'était pour défendre les faibles, la foi et l'Église. On dit que leurs buts avaient quelque chose de mystérieux et de mystique. Composé de membres consacrés religieusement, cet Ordre poursuivait un idéal qui exigeait la loyauté, la vaillance, la fidélité jusqu'à l'héroïsme. Il me faudra un jour ou l'autre faire le point sur les différentes « Chevaleries ». L'histoire, le roman, le film en ont montré de tout autre calibre.

Le fidèle autocar est là, stationné sur le quai de Mandraki. Il nous ramène à notre hôtel en suivant la même plage qu'hier après le débarquement. Il ne nous reste que quelques heures. Elles sont « libres » et nous les emploierons chacun à sa façon : baignades, détente sur la terrasse face à la mer, visite des boutiques, dégustation de délicieuses limonades en amicale compagnie, incursion dans les rues de la ville nouvelle.

Nous profitons d'un confort raffiné et des services nombreux offerts par un hôtel moderne stimulé par la concurrence qui ne manque pas dans une ville qui a toujours été depuis plus de deux mille ans un des plus grands centres de vacances de cette partie du monde. Demain nous filerons vers l'aéroport et vers Athènes. Nous laisserons une île de verdure et de fleurs, de soleil, de montagnes et de plages que l'affluence extraordinaire des touristes ne semble pas avoir troublée. C'est une oasis de beauté et de paix. Le présent y est d'une exubérance bien XXe siècle mais le grand passé est toujours entouré d'égards. Par des soins attentifs, on le fait durable, admirable et toujours inspirateur.

Les facteurs moraux et religieux

par Jules-Bernard Gingras

Dans le contexte actuel, plusieurs raisons militent contre la séparation du moral et du religieux.

L'attitude de l'État

L'État moderne, imbu de matérialisme, ne semble pas se reconnaître le droit, encore moins le devoir, de réglementer la moralité. Un premier ministre du Canada le déclarera publiquement, en ajoutant : « C'est à l'Église qu'il appartient de le faire, s'il y a lieu. » Cette attitude n'est pas nouvelle aux États-Unis.

Dans le cas présent, cependant, on ne peut dire que l'immoralité soit un crime exclusivement religieux. C'est aussi et surtout un crime contre l'ordre social et contre l'homme. La question est de savoir si la moralité publique est incluse ou non dans le bien commun, que l'État a le devoir de sauvegarder.

Pour nous, la réponse ne fait pas de doute. Tout en admettant que la charge de l'État se limite au temporel, on ne peut ignorer qu'une partie importante du temporel ne s'étende au spirituel, car telle est la nature de l'homme, pour qui la société existe.

Il y a donc là, sous-jacente, une double confusion. Confusion du temporel et du matériel, l'un devenant synonyme de l'autre. Confusion du spirituel et du surnaturel. Ce dernier, strict domaine de l'Église et de la religion.

Il faut admettre une fois pour toutes qu'il n'y a aucune implication *nécessaire* du surnaturel dans la moralité publique. Autrement, il faudrait interdire à l'État de favoriser l'éducation, la culture de l'intelligence étant, de sa nature, une activité spirituelle. Si l'État se reconnaît le devoir de promouvoir l'instruction, il doit aussi se reconnaître le devoir de promouvoir la vertu. Jean-Jacques Rousseau, ce théoricien classique de la démocratie moderne, n'était pas un fidèle dévot de l'Église. Il soutenait cependant que le bien suprême de la démocratie était d'instaurer le règne de la vertu.

Ce souci semble bien éloigné de la pensée des gouvernants d'aujourd'hui, dont les yeux sont fixés sur l'urne électorale, comme ceux des producteurs de films sur le « Box office ». N'empêche que si l'abstention de l'État dans le domaine moral devient un stimulant au vice pour l'individu ou pour la multitude, sa responsabilité est engagée. Si la tolérance et l'impunité encouragent la diffusion du mal et généralisent la corruption, le bien commun est-il sauvegardé ? Si le climat spirituel qui en résulte rend la pratique de la vertu presque impossible ? Si, à cause de la pression sociale, le citoyen est empêché de militer vers sa fin et d'atteindre sa destinée ?

Il est beau de dire que l'homme est libre et peut par conséquent résister aux entraînements, mais ce n'est certainement pas réaliste. Nous savons trop comment la liberté humaine est limitée par le conditionnement social. Nous savons aussi que les groupes tendent irrévocablement à l'homogénéité.

Tout cela résulte en une grossière injustice vis-à-vis de ces bonnes gens, qui ne peuvent vivre selon leurs convictions à cause de la désapprobation sociale, qui sont condamnés à vivre et à mourir en perpétuel conflit avec leur milieu.

Injustice aussi à l'égard du public en général, qui fera les frais des plaies sociales, qu'amène nécessairement avec elle la généralisation du vice. Les gouvernements, qui affichent un si grand respect de la vie corporelle, qu'ils entourent l'achat d'un médicament d'une foule de restrictions légales, n'ont cure de la vie spirituelle. On ne peut empoisonner les corps, mais on peut empoisonner les âmes impunément. Si la vie corporelle est une valeur humaine, la vie spirituelle n'en serait-elle pas une ?

Le prix qu'il faut payer pour une telle inconséquence est très élevé : c'est la révolution.

Le point de vue américain

Dans la mentalité américaine d'aujourd'hui, tout ce qui a rapport à la destinée de l'homme est refoulé au

domaine religieux. Plus que cela, tout ce qui se réfère chez l'homme à l'ultime, aux raisons et aux significations de son existence terrestre est considéré comme un problème religieux. Peut-être est-ce parce que tout le monde s'en désintéresse, hors l'Église. Toujours est-il que nous faisons face ici à la même confusion entre le spirituel et le surnaturel, doublée d'une autre entre le théologique et le philosophique. Dans l'ordre temporel, le problème de l'homme est foncièrement un problème philosophique. De ce fait, toutes les solutions ne peuvent être demandées à l'Église. L'État a le strict devoir de maintenir un ordre social, qui tend à réaliser la perfection du type humain, ou qui tout au moins favorise les initiatives individuelles dans cette direction. Les hommes se groupent et vivent en commun pour atteindre une plus haute perfection, écrivait Aristote.

Motivation nécessaire

La déliquescence de la moralité, coïncidant avec le fait que l'autorité civile s'en désintéresse de plus en plus, rend encore plus urgent et plus important l'apport de la religion. Même pour le maintien de l'ordre social, nous avons plus que jamais besoin de Dieu et de son influence sur les choses du temps. Pendant que les différents pouvoirs se renvoient la balle et refusent de prendre des responsabilités, non seulement des âmes se perdent, mais le désordre social s'aggrave. Nous entrons dans un cercle vicieux, dont semble-t-il, seul un miracle ou un cataclysme sans précédent pourra nous sortir.

Non seulement le facteur religieux fournit une motivation incomparable, la plus puissante qui soit en définitive, mais il est aussi source d'ordre personnel et social. Ce dont nous avons tant besoin. L'histoire témoigne, qu'au lendemain de la Révolution, c'est dans ce but que Napoléon dépensa tant de zèle à restaurer l'Église de France. Si Charles Maurras avait tort de considérer la religion exclusivement comme un facteur d'ordre social,

il n'en est pas moins vrai qu'elle en constitue l'un des plus dynamiques.

Si le désordre est dans la Cité, c'est qu'il est dans les esprits et dans les cœurs. La preuve en est que le désordre n'est pas un phénomène isolé. Il accompagne une confusion dans l'esprit des masses et une désintégration de la personne humaine encore jamais vue. C'est en effet là, dans l'intime de l'être, qu'il a été conçu et qu'il s'est développé.

Le 2ème Concile du Vatican

Dire que le Concile est pour les catholiques, à l'origine de la confusion est une assertion un peu trop simpliste pour être vraie. Si l'on accusait les abus auxquels le Concile a donné lieu, on serait plus près de la vérité, mais encore d'une vérité incomplète. Il ne faut pas oublier le pourrissement de l'esprit démocratique dans la pensée de ces démagogues, théologiens ou non, qui ont tenté d'injecter dans la constitution monolithique de l'Église le poison de leurs divagations et de leurs chimères. Aveuglés par des années de propagande effrénée, ils avaient fait de la démocratie un dieu et ne pouvaient souffrir l'existence d'une institution hiérarchique et autoritaire. Ils ne pouvaient souffrir qu'elle tienne son autorité de Dieu et non de la masse. Le sociologisme nous a préparé une génération incapable de regarder vers le haut, une génération aux yeux baissés, marxiste sans l'avouer, inconsciemment athée. Je dis athée, car son dieu c'est l'homme et ce qu'elle préconise, c'est une religion de l'homme, non de Dieu. Son malheur a été de rencontrer des théologiens imbus du même esprit libertaire, et qui ont vite confondu la recherche avec le magistère. Il serait plus vrai de dire, pour un bon nombre d'entre eux, qu'ils ont aboli le magistère ou se sont substitués à lui.

Ces deux facteurs se sont mutuellement fécondés pour donner naissance au désordre intellectuel, d'où est sortie la confusion chez ceux qui sont privés d'authenti-

que culture théologique ou dont la foi était chancelante. Le mot lui-même de confusion paraît faible. Dans bien des cas, il faudrait dire empoisonnement spirituel.

Quand on parle d'abus journalistiques, on pourrait citer plusieurs exemples d'indiscrétions de mauvais goût ou de fausses interprétations, mais le reproche le plus grave qu'on puisse faire a trait à l'incapacité de nombreux journalistes à s'affranchir du sensationnalisme, qui les a conduits à donner la vedette aux divergences et aux défections, oubliant complètement les merveilleuses unanimités autour du contenu dogmatique et l'esprit de foi qui a présidé à la marche générale des travaux. Deux éléments qui illustrent encore une fois la pérennité de l'institution et son attachement indéfectible au Christ et à la Révélation. En d'autres termes, ils ne se sont intéressés qu'à l'accessoire et à l'anecdotique, non au principal, qui était l'âme du Concile. Aussi l'image qu'ils en ont présentée n'a été souvent qu'une caricature. Il suffisait de les voir à l'œuvre à Rome même, pour présumer du résultat. Certains n'ont négligé aucun traquenard pour obtenir de porte-parole plus ou moins autorisés, des déclarations ambiguës. Leur grand triomphe était de saisir des contradictions et d'en faire des manchettes. Ceci, c'est tout le journalisme moderne ! Le Concile, hélas, n'a pas eu de Louis Veuillot !

La nouvelle moralité

C'est devant ce travesti de la religion que la présente génération a grandi et s'est formée. À l'heure où les instincts grondaient d'autant plus fort que l'émancipation prématurée favorisait leur expression, et que Herbert Marcuse et son école les y poussaient, où les jeunes pouvaient-ils trouver leur inspiration et leur salut ? Rien donc de surprenant au fait que l'animalité ait triomphé de l'homme et dicté à celui-ci son code moral. Ainsi est née toute une gamme de morales animales ou hédonistes, baptisées de différents noms : *morale de situation* ou *subjective* ou tout simplement, *nouvelle moralité*.

Sans doute, ce n'est pas sous cet aspect que les

théoriciens de la nouvelle moralité l'envisagent. Ayant fait de l'amour le pivot de leurs théories, ils semblent avoir de beaucoup dépassé le légalisme et rejoint l'affirmation de saint Augustin : « Aime et fais ce que tu veux. » Dans le contexte augustinien cependant, le sens est clair. Si tu aimes Dieu, tu chériras sa loi et ne pourras par conséquent désobéir ou déplaire à Dieu.

Hors ce contexte cependant, l'amour est un terme ambigu. Il peut exprimer différentes réalités. C'est ce qui a pu autoriser une foule d'aberrations. Il peut signifier l'« agapè » ou amour de bienveillance, qui est un concept chrétien, détaché de toute connotation égoïste et qui ne sépare aucunement la loi de moralité, au contraire. Il peut aussi signifier l'« éros, » qui n'est qu'une forme d'égoïsme, puisqu'il tend à la satisfaction de l'instinct surtout sexuel et ne peut tolérer aucune loi supérieure qui puisse l'entraver. C'est bien ainsi que la plupart de ses adeptes l'ont compris et pratiqué. Ils l'ont traduit par l'axiome le plus populaire chez la jeune génération : « Tout ce que tu fais est bien, si tu es en amour », identifiant l'éthique de l'amour avec la licence sexuelle, nous dit William Herr, de l'Université de Louvain (1)

C'est pourquoi l'évêque anglican John A. T. Robinson, lui-même un théologien du Situationalisme, a pu le qualifier « une très dangereuse Éthique. » C'est que les adeptes de la nouvelle moralité refusent la loi naturelle ainsi que la communauté de nature entre les hommes. Pour eux chaque individu, étant différent des autres, est le seul juge de la moralité.

La théologie chrétienne a toujours reconnu l'amour qui transcende la loi et se réfère à l'ordre des conseils évangéliques, tout en soutenant qu'il n'est accessible qu'à un petit nombre, que la majorité aura toujours besoin de la loi, sous peine de s'égarer. De là la difficulté qu'on rencontre à formuler un jugement. Ou bien la *nouvelle moralité* apparaît comme une *utopie*, en croyant que l'homme en général peut parvenir à un amour si pur et si désintéressé qu'il puisse se passer de la loi, ou bien

simplement comme un *moyen* de justification pour ceux qui ne veulent se refuser aucune satisfaction, si vile soit-elle. On ne saurait nier qu'elle ne tienne sa popularité du fait qu'elle permet ce que la morale traditionnelle défend et non pas du fait qu'elle puisse être, dans l'esprit de quelques théoriciens, un idéal surhumain, accessible tout au plus à une élite très limitée.

Que des sociologues connus, mais plus ou moins athées, se soient mis de la partie ne change rien à l'affaire. Il suffit d'examiner les abus auxquels ces systèmes ont conduit, pour constater que, dans l'hypothèse d'une capacité de choix chez l'animal, ils auraient pu peut-être convenir à mon chien ou à mon cheval, mais certainement pas, certainement jamais à un être humain. De ces conceptions dérivent les opinions de certains prophètes, qui affirmeront sans rougir devant des auditoires d'adolescents, qu'ils sont libres de se masturber ou non, parce que certains peuples d'Asie ou certaines tribus d'Afrique pratiquent la masturbation. On peut aller plus loin, — comme certains l'ont fait, — et mettre dans la bouche des psychologues le conseil d'actes contre-nature pour « calmer la nervosité et entraîner la communication entre deux êtres... » Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié la psychologie et pratiqué comme psychologue consultant, pour savoir que la seule tension réduite par la masturbation est celle qui est causée par l'habitude acquise. C'est la même chose pour la cigarette, qui ne détend que ceux qui sont préalablement intoxiqués.

Quand à « la communication entre deux êtres, » il est à la fois effrayant et grotesque d'affirmer que des humains ne peuvent trouver de meilleur véhicule de communication que la masturbation réciproque. Vraiment, il faut faire bon marché de la dignité humaine et avoir de l'homme une conception encore plus pessimiste que celle de Freud pour commettre une si grossière affirmation. Après vingt siècles de civilisation chrétienne, certains des nôtres auraient-ils choisi de vivre dorénavant sous le règne de la Bête ?

On ne parle guère du sentiment de culpabilité, épouvantail des psychologues, et qui suit nécessairement une commission sexuelle illégitime. Qu'on le veuille ou non, il est là, conscient ou inconscient. Même s'il était possible de déchristianiser la jeunesse au point de faire taire tous les scrupules religieux, il reste la loi naturelle, où s'enracinent les premiers principes de l'ordre moral.

Or, le sentiment de culpabilité, nous le savons, est souvent tenu pour responsable du comportement antisocial des jeunes. En outre, il conduit avec le temps, au malajustement et à la névrose. Des enquêtes précises et toutes récentes ont permis de découvrir une très significative corrélation entre les abus sexuels et la rébellion contre l'autorité, dans les collèges et universités.

Le sociologisme

Le naufrage des principes a eu un autre effet. La confiance qu'on a refusée à la morale traditionnelle, parce qu'opposée à la libération inconditionnelle des instincts, on l'a reportée sur la masse populaire, l'investissant d'infailibilité. L'homme est ainsi fait qu'il est perpétuellement en quête de justification. Quoi de plus facile que de la chercher dans la masse, où il se trouvera toujours assez de criminels, de pervers et de tièdes pour justifier toutes les lâchetés. C'est alors que les sociologues se sont transformés en moralistes. À force d'enquêter, ils ont pu établir des statistiques rassurantes pour les consciences délicates. De plus, ils ont communiqué leur maladie : tous les milieux, même les mieux pensants, ont été atteint d'« enquêtité. »

L'enquête, comme moyen de découverte des faits sociaux peut être utile. Mais quand l'enquête est substituée à la pensée, quand la corruption est complaisamment étalée, elle prend valeur d'exemple et de stimulant. C'est ce qui est arrivé dans de nombreux cas. L'homme qui se sent coupable et qui en souffre s'accrochera à toutes les apparences de justification pour se libérer du remords.

Est-il besoin de rappeler les témoignages de nombreux psychiatres, qui ont témoigné à l'enquête fédérale sur la pornographie. Je ne nommerai que les docteurs Frédéric Whertam, Nathalie Shainess de N. Y. et Norton Hill. Ils parlent, parmi ces effets, de maladie mentale, de dégradation de la société, de déshumiliation et de rébellion contre l'autorité. Le Dr Whertam fait remarquer le naturel alliage du sexe et de la violence dans la littérature, et conclut : « Cette combinaison crée dans l'esprit des jeunes l'égoïsme de la brute qui, par sa force physique, fait ses propres lois.

Le scientisme

Enfin, nous arrivons au principe même de l'autorité, gardienne de l'ordre social. Ici la relation au comportement subversif est directe et évidente. Depuis surtout le début du siècle, l'engouement pour la science et la technique n'a pas connu de borne. Chez de nombreux intellectuels, il est devenu un véritable culte. Non seulement ont-ils cherché fanatiquement à communiquer aux masses leur mépris de la philosophie, mais ce mépris ils l'ont étendu à toute réalité qui résistait à leurs classifications, à leurs mesurages. Reniant inconsciemment leur positivisme, ils ont nagé en pleine chimère, avec l'intention bien définie d'entraîner le reste du monde à leur suite. Encore un peu de temps, disaient-ils, et tout le mystère de l'homme sera expliqué, y compris la destinée, la vie et la mort. Quelques-uns d'entre eux ont même promis à l'homme l'immortalité et la « mort » de la mort. Ils précédaient de peu ceux qui annonceraient la « mort de Dieu ».

Parmi les chimères, une des plus chères était la prétention de régler par des moyens purement techniques, le comportement individuel et social. Perversité et criminalité devaient disparaître. Nous étions aux portes de l'âge d'or.

Les faits devaient donner à tous ces illusionnés le plus cruel démenti. Au lieu de baisser, la courbe de la

criminalité n'a cessé de monter. La méchanceté et le vice fleurissent de plus belle. Le seul fait nouveau et le plus troublant : c'est que maintenant une proportion surprenante de nos enfants sont eux-mêmes devenus des criminels et toute une jeunesse n'a d'autre idéal que de vivre comme des animaux. Pour elle, vivre c'est satisfaire tous ses instincts. Or, il est impossible à l'homme de vivre au niveau de l'animal. Ou il vit en homme, ou il vit plus bas que l'animal, car l'animal n'étant pas libre, ne peut abuser des pouvoirs de l'instinct. L'homme au contraire, qui n'a aucune régulation au niveau instinctif, est exposé à tous les abus.

On a même pensé que l'ordre social pourrait se maintenir sans autorité ou par la vertu d'un simulacre d'autorité, et fonctionner à merveille, sans d'autres assises que le bon plaisir des foules.

Par un paradoxe, dont l'histoire a enregistré plusieurs exemples, personne ne peut pousser plus loin l'illusion que ces esprits soi-disant scientifiques. Tout en repoussant les dogmes, ils en créent de nouveaux. Tout en reléguant la religion parmi les mythes, ils se font les propagandistes fanatiques de cultes nouveaux et ne cessent d'inventer leurs propres mythes. On a pu dire avec vérité que les ennemis des dogmes sont en général les hommes les plus dogmatiques.

La réponse des faits est claire et évidente pour tous : la rébellion, la mutinerie sous toutes ses formes. Nous vivons sous le signe de la colère. Nous avons créé la religion de la violence. Dans les écoles, qui refusent maintenant le mandat de l'autorité parentale, c'est l'insubordination, le désordre anti-éducatif. Dans les familles, dont les parents ne veulent plus être les représentants de Dieu, même débâcle : la cohésion, l'unité ont disparu avec l'amour.

Sans l'autorité, c'est le conflit partout, le conflit endémique et permanent jusqu'à la dissolution totale. On commence peut-être à s'apercevoir, — mais trop

tard, — qu'une société ne peut s'appuyer sur le seul principe de la liberté, que liberté et autorité sont complémentaires et inséparables, que loin de se combattre, elles se complètent harmonieusement, que toutes deux sont conditions nécessaires de développement et de survie.

Ici, il n'y a qu'un choix : l'autorité maintenue par la force des convictions religieuses ou par la force brutale de la répression. Qu'on le veuille ou non, il faut toujours revenir au grand *motif* : Dieu, à la fois levier et pierre angulaire. Il n'est pas audacieux de dire, que même dans sa course vers la science et le progrès, l'homme a besoin du soutien de la foi. Le Dr Gordon Allport, de l'Université Harvard écrit dans « Becoming » : « L'esprit adulte apprend bientôt que pour surmonter les difficultés d'un monde turbulent, il a besoin de foi et d'amour. C'est pourquoi nous pouvons nous attendre à ce que la majorité des adultes soient religieux et en fait ils le sont. »

Dans un article publié dans « Life », il y a quelques années, le Dr Bell prévoyait les conséquences désastreuses de ce qu'il appelait le « nihilisme religieux ». De ces conséquences, nous sommes maintenant les témoins. Toutes ces déviations, toutes ces incertitudes, toutes ces méconnaissances au niveau des principes ont fait le lit de la subversion. Aujourd'hui comme hier, les actes humains ont besoin d'une régulation objective et sûre. Le monde ne saurait survivre et progresser sans un ensemble de principes d'ordre, d'unité, d'efficacité.



1. *Today*, juin 1967.

Charles Maurras et la théorie du nationalisme intégral

par Maurice Torrelli *

* M. Maurice Torrelli est professeur agrégé au Département de Sciences Politiques de l'Université de Montréal.

« Rendez-moi ma personnalité. Ne vous amusez pas à fabriquer... un mannequin que vous appelez Charles Maurras. J'ai moi, ma vie, j'ai ma carrière, mes livres, ma doctrine, mes idées, mes disciples ; j'ai l'avenir devant moi qui vous flétriront » ⁽¹⁾

Ainsi parlait Maurras à son procès devant la Cour de justice de Lyon, le 24 janvier 1945, au terme duquel il sera condamné à la réclusion perpétuelle.

Les passions qu'il a soulevées sa vie durant ne sont pas encore éteintes car cet homme a toujours eu le don de forcer à prendre parti : on l'aime ou on le déteste férocement. Faut-il ou peut-on oublier Maurras ? ⁽²⁾ Assurément non, car en ce siècle de nationalisme, il reste la plus grande figure du nationalisme français.

Maurras apparaît dans une époque de troubles, dans une époque de mutation de la vie politique française.

Entre 1870 et 1914, un mouvement va naître en France et, reprenant le nationalisme à la gauche qui tend à devenir pacifiste et internationaliste ⁽³⁾, il va peu à peu s'affirmer contre le principe des nationalités, contre les périls de désagrégation que le régime démocratique fait courir à la France ⁽⁴⁾, pour la défense de la nation historique. Il dénoncera les intrigues de la fortune anonyme et vagabonde, selon le mot du duc d'Orléans, les idéologies internationalistes, le parlementarisme. Il se montrera tout naturellement plus orienté vers les problèmes de politique intérieure que vers ceux de politique étrangère.

-
1. « Le procès de Charles MAURRAS », compte rendu sténographique, éditions Albin Michel, Paris, 1946, p. 50.
 2. Cf. *Le Monde*, 20 avril 1968, p. IV.
 3. Voir R. GIRARDET, « Le nationalisme français », collection U. Armand Colin, Paris, 1966.
 4. E. RENAN, analysant les causes de la défaite de 1870, écrira que la victoire de la Prusse a été celle de l'Ancien régime, aristocratique et hiérarchique, contre la démocratie égalitaire, ce dissolvant de toute vertu ; « La réforme intellectuelle et morale », collection 10/18, Paris, 1967.

La guerre de 1870, la crise boulangiste et l'affaire Dreyfus sont les faits qui vont peser sur la formation du nationalisme français. Mais on ne soulève pas les masses pour une action durable sans des principes et Barrès écrira qu'il n'y a « aucune possibilité de restauration de la chose publique sans une doctrine »⁽⁵⁾. Les principaux thèmes de cette doctrine vont être dégagés par Déroutède, Drumont, Barrès. Mais c'est Maurras qui en fera la synthèse en rassemblant le positivisme comtiste, la critique anti-libérale et anti-démocratique, l'héritage idéologique de l'école de Bonald et de Joseph de Maistre, « synthèse originale, nouvelle dans l'histoire des idées politiques françaises, mais dont la séduction logique sera telle qu'elle apparaîtra désormais à beaucoup comme évidente et naturelle »⁽¹⁾.

Il est impossible, dans le cadre d'un article, d'aborder tous les aspects de la personnalité et de l'œuvre de Maurras. Poète classique, il a gardé toute sa vie « la poésie comme une prière qui empêche mon âme de se dessécher »⁽²⁾. Nous ne retiendrons de sa personnalité que certains traits susceptibles d'éclairer son œuvre politique.

Le provençal

Il naquit à Martigues le 20 avril 1868. Après de brillantes études secondaires au collège d'Aix-en-Provence, il s'installe à Paris, en 1885, et milite au Félibrige. S'apercevant peu à peu que ce mouvement se cantonne dans le domaine littéraire et mondain, il participera, en février 1892, à la rédaction de la « déclaration des Félibres fédéralistes » pour réclamer l'autonomie immédiate des provinces. Puis, devant l'apathie des provinciaux, il en vient à la conclusion que seule une action menée

5. *Le Journal*, 30 octobre 1899.

1. R. GIRARDET, « Pour une introduction à l'histoire du nationalisme français », *Revue française de Science politique*, septembre 1958.
2. Dans le livre de R. JOSEPH, « Charles MAURRAS, étude et choix de poèmes », Points et Contrepoints, Paris, 1962, on trouvera une bibliographie complète de l'œuvre poétique.

« d'en haut » pourrait imposer la décentralisation.

Il est donc amené à s'interroger sur la forme d'État qui favoriserait le mieux la vie régionale. En étudiant les archives de Martigues, il découvre combien les communes jouissaient de ce qu'il appelait une « vie républicaine » sous la monarchie d'ancien régime. Selon sa célèbre formule, l'ancienne France était hérissée de libertés. Or l'œuvre révolutionnaire n'a eu qu'une action destructrice en découpant les provinces en départements officiels et en instaurant sous la Convention une administration centralisatrice, pérennisée par Napoléon. Maurras, fidèle à sa méthode d'analyse remontant des faits à leur cause, induira que l'État républicain reposant sur l'élection est incapable de décentraliser. « Loin... qu'il puisse vouloir décentraliser, un gouvernement électif doit vouloir le contraire, le terme naturel d'une république démocratique est en effet le socialisme d'État démocratique, le chef-d'œuvre de la centralisation et du fonctionnariat » (3). Mais l'attachement de Maurras à sa petite patrie provençale n'exclura pas son attachement à la France et il fera sienne la formule de Frédéric Mistral : « J'aime mon village plus que ton village, j'aime ma province plus que ta province, j'aime la France plus que tout » (4).

Pendant cinquante ans, il va imposer ses idées « avec une vigueur de persuasion à la fois trop logique et trop passionnée pour qu'il soit permis de mettre en doute une action de sa pensée sur l'histoire » (5).

Le polémiste

« La polémique est un moyen comme un autre de dégager la vérité » (1). Encore ne suffit-il pas de polémiquer, c'est-à-dire de se battre : il faut le faire en écri-

3. C. MAURRAS, « Enquête sur la Monarchie », Nouvelle librairie nationale, Paris, 1920, p. 218.

4. Voir C. MAURRAS, « L'étang de Berre », Librairie ancienne Edouard Champion, Paris, 1920.

5. P. H. SIMON, « Puissance et fissures d'une pensée », *Le Monde*, 20/4/1968, p. IV.

1. C. MAURRAS, *Action française*, 27 décembre 1928.

vain, avec art. Et Maurras y excelle, lui dont la vie n'a été qu'un long pamphlet. « Chaque jour, chaque nuit... il faisait donner la Garde : ou plutôt, charger la Maison du Roi. Il écrivit chacun de ses articles comme si ce devait être le dernier combat » (2).

Maurras adhère à la « Ligue de la Patrie Française », suscitée par l'affaire Dreyfus ; mais cette ligue n'a pas de doctrine : elle n'est qu'une insurrection du sentiment. Il y fait connaissance d'un groupe de jeunes écrivains, philosophes, universitaires, venus d'horizons politiques ou religieux très différents. Ainsi se noue un dialogue permanent entre Maurras, Henri Vaugeois, républicain convaincu, Maurice Pujo, épris de philosophie kantienne et de tendance anarchiste, Lucien Moreau, radicalisant, et quelques autres. Leurs discussions, leurs études sur le passé et l'actualité sont publiées à partir du 10 juillet 1898, dans une petite « revue grise », intitulée « L'Action française ». Alors, jour après jour, par ses articles, ses conversations et ses discussions, Maurras va convertir ses amis à la cause royaliste.

En 1900, Maurras adresse un questionnaire à de nombreuses personnalités du monde littéraire et politique, dont il publie au fur et à mesure les réponses dans « La Gazette de France » en les commentant et en réfutant les objections. Ainsi naît l'« Enquête sur la Monarchie ».

À partir de 1908, l'Action française devient un journal quotidien, regroupant une équipe des plus brillantes avec notamment cet autre extraordinaire polémiste que fut Léon Daudet et l'historien Jacques Bainville.

L'Action française devient une école de pensée et une organisation de combat : sous la direction politique de Maurras, la Ligue d'Action française propage les idées, les Camelots du Roi⁽³⁾ les défendent par la force, le cas échéant, l'Institut d'Action française, le cercle de

2. J. de la VARENDE, *Aspects de la France*, 18 avril 1968.

3. Voir M. PUJO, « Les Camelots du Roi », Flammarion, Paris, 1933.

professeurs « Fustel de Coulanges » les approfondissent...

L'histoire de ce mouvement est jalonnée de luttes, d'engagements et de condamnations ⁽⁴⁾ : le soutien de l'Union sacrée pendant la guerre de 1914 ; la condamnation du journal en 1926 par le Vatican ; la condamnation de Maurras à huit mois de prison, en novembre 1936 pour avoir menacé de représailles cent quarante parlementaires au cas où ils déclencherait un conflit avec l'Italie à propos de la campagne abyssine (faute d'autres armes, disait-il, il se trouverait bien « un couteau de cuisine » pour les châtier) ; en 1938, Maurras est élu à l'Académie française ; en 1939, Pie XII lève l'interdit ⁽⁵⁾ ; en 1940, Maurras se range au côté du Maréchal Pétain pour le soutien de « la seule France » ⁽⁶⁾ ; arrêté et condamné en 1945, il meurt le 16 novembre 1952. Même en prison, il continue le combat.

Tels sont brièvement rappelés les grands moments de cette histoire que l'on ne peut ici approfondir. Mais Maurras n'a pas seulement été un des pivots d'une période de la vie politique française, il représente aussi une attitude de l'esprit qui se manifeste toujours. Le polémiste est mort mais la polémique demeure inscrite au creux des journaux et de ses livres.

Le théoricien politique

Les écrits de Maurras sont innombrables. La plupart d'entre eux sont des recueils, des mélanges dont la substance a été principalement tirée de l'occasion, du fait vivant et quotidien, ce qui explique certaines répétitions. Sans vouloir les citer tous, rappelons : l'« Enquête sur

4. Voir R. HAVARD de la MONTAGNE, « Histoire de l'Action française », Amiot-Dumont, Paris, 1950 ; voir également, malgré certaines imperfections dues à la difficulté de pénétration psychologique du milieu, E. WEBER, « L'Action française », Stock, Paris, 1964.

5. Voir C. MAURRAS, « Le bienheureux PIE X, sauveur de la France », Plon, Paris, 1953.

6. C. MAURRAS, « La seule France », H. Lardanchet, Lyon, 1941.

la Monarchie », « L'avenir de l'intelligence », « Au signe de Flore », « Kiel et Tanger », « Romantisme et révolution », « Les Princes des nuées », « La démocratie religieuse », « La seule France », « Votre bel aujourd'hui »... Il faut indiquer le « Dictionnaire politique et critique » que l'on doit à M. P. Chardon qui ramasse fort utilement l'essentiel de la doctrine ⁽¹⁾ et « Mes idées politiques », condensé de cette dernière ⁽²⁾.

L'œuvre est considérable et pourtant Maurras se plaisait à dire qu'il n'avait rien inventé. Cette affirmation revêt deux sens : elle signifie d'une part le rejet des systèmes fondés sur une idée *a priori* (Maurras rejoint par là la tradition aristotélicienne) ; elle signifie d'autre part la reconnaissance des influences de Maistre, de Bonald, de Taine, Renan, La Tour Du Pin, et surtout de Comte (le positivisme, en adhérant à la tradition, enlèvera au traditionalisme ce qu'il avait de sacré). Plus largement encore, l'effort de Maurras pour constituer une « contre-encyclopédie » aurait été impossible, sans ses précurseurs socialistes, syndicalistes révolutionnaires, positivistes ou traditionalistes.

Cette pensée résume et couronne tout un siècle de critiques sociale et philosophique, en mettant en évidence les grands thèmes de la pensée contre-révolutionnaire : l'expérience, condition de la raison, l'ordre, condition du progrès, la primauté de la société sur l'individu. Mais elle ne retient des différents courants que les éléments positifs en en rejetant les excès. On ne saurait donc la réduire à l'une quelconque de ses composantes. Ainsi, Maurras n'admettra ni le scientisme d'un Comte, ni la tendance d'un BONALD à déprécier la raison. C'est que, ainsi que l'explique J. Maritain, « les idées politiques de Maurras ne sont pas le résultat d'une éthique, qu'elles ne constituent pas à proprement parler une « philosophie

1. Publié de 1931 à 1934, il est complété depuis 1960 par les soins des « Cahiers Charles MAURRAS ».
2. Cet ouvrage vient d'être réédité par la Librairie Fayard avec une préface de Pierre GAXOTTE.

de la cité », une doctrine de la vie sociale liée à une certaine métaphysique ou à une certaine anti-métaphysique ; elles se présentent à nous comme un ensemble de conclusions acquises par voie inductive, comme d'immédiates constatations de la raison. C'est pourquoi elles peuvent être assumées et intégrées dans des doctrines fort diverses et ne sont le propre d'aucune en particulier. » (3)

Le problème de la méthode, celle de l'empirisme organisateur, revêt donc une importance essentielle.

C'est encore cette méthode qui conduira Maurras à la formule du « politique d'abord ».

Cette formule ne signifie pas la primauté du politique mais seulement sa priorité. Ainsi, l'économie étant plus importante que la politique, elle « doit donc venir après la politique comme la fin vient après les moyens » (1). Le « politique d'abord » n'a pas davantage été proposé comme un mot d'ordre isolé. Maurras n'a voulu marquer que la primauté du but spirituel et l'antériorité du moyen politique. « Défense religieuse, défense sociale, défense nationale. Classant ces trois objets d'après leur importance, j'ai suivi l'ordre décroissant. Il est certain que la religion (pour les incroyants la civilisation) est plus noble que le cadre social et ainsi qu'elle le domine. Il n'est pas moins certain que la société, dans ses traits les plus généraux, exprime un ordre d'idées et d'intérêts plus vaste que l'ordre strictement national » (2). Mais l'ordre de l'antériorité n'est pas le même : « le soc qui enfonce et laboure a plus d'importance pour l'œuvre du labourage que le bœuf dont l'office n'est que de traîner la charrue, et cependant c'est le bœuf qui passe devant, et l'on ne peut renverser cette classification naturelle sous prétexte qu'elle témoigne d'un respect in-

3. J. MARITAIN, « Une opinion sur Charles MAURRAS et le devoir des catholiques », cité in L. THOMAS, « L'Action française devant l'Église », Nouvelles éditions latines, Paris, 1965, p. 291.

1. C. MAURRAS, « Mes idées politiques », Fayard, Paris, 1948, p. 213.

2. Gazette de France, 18 mars 1906.

suffisant de l'importance et de l'utilité du soc. Le bœuf est « pour » le soc, il passe donc « avant » le soc, comme le moyen d'arriver à un but se trouve utilisé avant d'être à ce but. » (3). Ainsi, « toutes les fois qu'on imaginera que « politique d'abord » suppose une subordination du religieux, ou d'ailleurs de l'économique et du social à la politique, on prendra exactement le contrepied de la pensée de l'Action française » (4). La politique n'est que le moyen le plus grossier et le plus puissant : elle est « la première dans l'ordre du temps, nullement dans l'ordre de la dignité » (5).

Un Auguste aisément peut faire des Virgile. Non, répondait Péguy à Psichari, car il faut le monde romain, la latinité où Virgile peut être compris. C'est pourquoi Maurras aboutit à la conclusion monarchique. Ce n'est pas la nation qui a fait la monarchie, mais la monarchie qui a fait la nation. Celle-ci représente le résultat de l'œuvre conduite, pendant près de dix siècles, par les dynasties successives. « Les Rois de France ont été les Pères de la Patrie » (6). Certes, « Le patriote peut se croire républicain : mais il aime mieux voir la force française s'unir et se multiplier contre les forces étrangères que se diviser et s'épuiser elle-même dans les conflits intérieurs... Son républicanisme est un système auquel il peut croire mais qu'il ne peut voir pratiquer sans chagrin. » (7). Si l'on considère la courbe de l'histoire de France, elle monte dans l'ensemble tout au long des siècles capétiens, avec des chutes suivies de reprises. Au long des siècles républicains, elle ne cesse de descendre et les reprises sont suivies de chutes plus profon-

3. Ibid.

4. M. de ROUX, « Charles MAURRAS et le nationalisme de l'Action française », Grasset, Paris, 1928, p. 41.

5. Action française, 16 février 1923.

6. C. MAURRAS, « Mes idées politiques », cité, p. 280.

7. C. MAURRAS, « Kiel et Tanger », Bibliothèque des œuvres politiques, Paris, 1928, p. 304/305.

des ⁽¹⁾. C'est, qu'en effet, la monarchie s'identifiant à la nation, est par essence nationale. « La république en France, » au contraire, « c'est le règne de l'Étranger » ⁽²⁾.

Nous étudierons donc dans un prochain article en quoi l'empirisme organisateur chez Maurras veut refuter l'idéologie démocratique ; puis nous analyserons dans un second article comment l'empirisme organisateur conduit selon Maurras au nationalisme intégral.

1. Voir C. Maurras « Romantisme et révolution », Nouvelle librairie nationale, Paris, 1922, p. 94.
2. Action française, 12 et 13 janvier 1933.

Billets d'actualité

par André Gaulin

Avec leur face de civilité, ils ont librement vendu leur corps au fait-croissant. Il faut être assez étonné pour parler du fait 22 comme d'un fait dans le Québec français. Cette année, en effet, le Québec français a été le théâtre d'un fait-croissant. Ils ont fait dans leur corps le fait-croissant, la chose, le fait-croissant de la chose. Ils ont fait-croissant, ils ont fait-croissant.

vu (mais fort regardé) ni élegant. Voici le texte :

anglais (voir le dictionnaire), on qui ne s'écrit ni d'un il y a un an). 2) le dictionnaire, le dictionnaire alors de mourir pourcentage même si avec celui-là ils ont eu 102 déduites (l'anglais) ou les sont tous en français. (C'est un fait-croissant) des mots commençant par chi, le reconnaît-on le note (on travaillant en couple) trouve le sens d'un Têve de connaissances le commence à sans dictionnaire- mesure anglaise à l'ancienne mesure chinoise. — l'anglais ou « l » — le point sur il, qui qui présente la doctrine du Paris-Montclair. Je n'ai pas l'habitude ; au ch. Bourgeois dit Dubois, d'ailleurs, cela est intéressant à la France dit le dictionnaire comprend nos illustrations et que faire en commission québécoise.

promises faites de la fin.

leur rappel.

ch) comme dans vous savez quel de (si) (si) (si) et qui l'écrit. — et le mot sur l'air à la lettre C suit de H partant de l'air de l'air. On n'a pas le temps de vous cependant pas leur d'arrêter l'air. — c'est si accablant — voir donc pour eux on fait de vocabulaire. Je ne (ce n'est pas une voie d'évitement mais une voie inévitable) ont été engagés le Québec sur une voie de traduction (qui) eux en français, hélas. — mais la traduction bien donner, donnent un échantillon de ma dernière. Voici donc Cependant, je veux bien y mettre les formes et leur

de la tradition nationale.

Il faut citer Marc Cloutier-Bourgeois.

En fait, il n'a rien écrit, ces années de peuple d'ailleurs, ce dictionnaire de notre langue par le 22. Ils sont les trois ministres « dans l'air de la parole »

Il faut chiner Hardi-Cloutier-Bourassa

Eh, oui ! ils l'ont bien mérité ces *chineurs* du peuple québécois, ce triumvirat de notre dépossession par le 22. Ils sont les trois ministres « bene merenti de patria » de la trahison nationale.

Cependant, je veux bien y mettre les formes et leur donner gentiment un *chien* de ma *chienne*. Voici donc pour eux, en français, hélas, — mais ils traduiront bien, eux qui ont engagé le Québec sur une voie de traduction (ce n'est pas une voie d'évitement mais une voie inévitable) — voici donc pour eux, un jeu de vocabulaire. Je ne veux cependant pas leur demander trop — c'est si accaparant de garder le pouvoir qu'on n'a plus le temps de l'exercer —, et je m'en suis tenu à la lettre C suivi de H (ch comme dans vous savez quoi de scatologique) et qui leur rappellera que notre culture va leur coller aux trois premières lettres de ce mot.

J'espère que monsieur Hardi rira grassement comme il sut si bien le faire en commission parlementaire, que François dit le Noblet comprendra nos frustrations et que Bourassa dit Duplessis oubliera cela en crawlant à la piscine du Palais Montcalm. Je serai bon joueur : au ch, j'ajouterai un « i » — le *poing* sur *li*, eux qui préfèrent la démesure anglaise à l'ancienne mesure chinoise —. Trêve de *chinoiseries*, je commence. Si, sans dictionnaire, notre trio travaillant en caucus trouve le sens d'au moins 55% des mots commençant par chi, je reconnaitrai publiquement qu'ils sont forts en français. (C'est un petit pourcentage même si avec celui-là ils ont eu 102 députés il y a un an). S'ils échouent, ils risquent alors de mourir anglaisés (voir le dictionnaire), ce qui ne serait ni bien vu (mais fort regardé) ni élégant. Voici le texte :

Avec leur face de *chienlit*, ils ont libéralement vendu leur *chicorée* ou leur *chiffonnade*. Il faut être assez *chiton* pour parler du bill 22 comme d'un bill faisant le Québec français. Cette *chiffe* au goût de *chicotin* fait le Québec français autant que le *chicon* est laitue *chinoise*. Ils ont brûlé dans leur *chibouque* la *chiasse*, la *chiclée*, ils ont *chiqué* de la *chinure* du bleu-blanc-rouge, ils ont *chienné*

d'une *chiure* comme la montagne de 102 *chipoteurs* accouche d'une souris. Ils ont *chipé* les droits du peuple, donné la *chiquenaude* à la nation, pour faire finalement du *chiqué*. Les *chicaneaux* orchestrés sur les *chichiteux* propos du ministre plus *chiromancien* que psychiatre jettent le Québec dans le *chiendent*. Grâce à leur libéral esprit de *chicane*, leur *chiche* calcul du temps, ils ont peint de *chic* un Québec français car le modèle était anglais. Leur *chiffier*-balance Déom, tel un confesseur curieux et malsain, demandait aux opposants qui ils représentaient, mes enfants, combien ils étaient, mes enfants, combien de fois ils s'étaient réunis, mes enfants. Leur *chignole* de bill, leur *chicot* de francité restera le *chiffon* de la farce. Leurs grimaces de *chimpanzé*, leur effort à 102 *chimiluminescence*, leur bill à 123 *chips* (ce mot anglais, je le leur accorde), tout cela fait qu'ils ont déchaîné du Québec même le *chinook*. La litanie libérale ne sera bientôt plus que *chipolata*. leur réalisme *chimérique* n'est pas une énigme : ils ont marchandé la langue et la culture d'un peuple avec les marchands anglais. À traiter le Québec comme une *chipie*, on finit par être, plutôt que des gouvernants respectés et aimés, des garde-*chiourmes* conspués et rejetés.

Je m'arrête là. J'en aurai une diarrhée, de quoi les enliser tous. Et pourquoi ne pas clore le petit jeu par un *chiasme* (c'est le *chiot* de ma *chiourme*) : ils vivent pour gouverner mais ne gouvernent pas pour vivre. Avec leur économie irhumaine et leur slogan de la qualité de vie, et leur blague de souveraineté culturelle, ils me font *chi...* âler. Mais ils n'auront bientôt plus *chignon* sur rue. Poil au cul.

De notre francité

Ce jour-là, Gaulin était invité à rencontrer des étudiants d'une université de Montréal pour parler de la question du français. Gaulin était réduit à cette folie de défendre lui aussi sa propre langue dans son propre pays. C'était au début de l'année 1971. Gaulin se laissa aller et aborda la question par le biais de l'un de ses poèmes :

Je me réconcilie parfois certains soirs
d'être un demi-civilisé
d'être un croisé criard du nord »
épave de marée saxonne
et fil de toile pénélopienne

Je me réconcilie parfois
quand m'inonde un air de musique

qui fusa en mitan de désert
en mon aridité fébrile

J'oublie mon mal d'être français
flétri par l'altière l'arrogante
la dominatrice langue albionne
la putain du commerce l'achetée la vendue la friponne
celle qui s'étale sans pudeur sur terre gauloise

J'oublie mon écartèlement certains soirs de détresse
en ilot de Québec que la marée tourmente
et que l'argent achète
par ces nouveaux félons de notre race

Certains soirs j'oublie mon mal
mon mal de vivre
mal mal de parlure
mon mal de froidure
mon asservissement chez moi
quand fuse de mon transistor de voiture
un air du vieux pays vieille France
vieille dame indigne

Il parle cet air des Champs Élysées
accompagné d'un saxophone au ton bien chaud
et qui pleure dans Paris qui rit

Je me réconcilie parfois certains soirs
certains soirs
je crois encore à un bonheur français
rendu possible en Amérique

Jamais Gaulin n'entendit des étudiants faire des commentaires si spontanés et aussi engagés (et dégagés). Ça pleuvait. Gaulin était un francophile, un de ces Québécois qui veulent faire français, un chantre déphasé de Paris centripète dont on se fichait éperdument. Le grand mot fut même lâché et que Gaulin connaissait pour l'avoir jonglé avec lui : il était un colonisé culturel.

Gaulin, dois-je vous le dire, fut un moment bien malheureux. Il se voyait susurrant comme un petit marquis. Il arrachait son jabot, lançait sa perruque, enfilait des jeans américains dans une tentative désespérée de se réconcilier son monde. Gaulin avait-il tondu du pré français la longueur de sa langue ? S'accuserait-il, le pauvre, d'adorer Christine de Pisan, puis Montaigne,

peut-être bien Pascal même s'il était triste, sûrement Rabelais et Molière, et tous les autres, Rutebeuf, Charles d'Orléans, Verlaine, Aragon, Bernanos, Camus, Martin du Gard et Del Castillo qui lui remontaient au visage. Sa québécoiserie en prenait pour son rhume. Gaulin se savait pourtant lui aussi contradictoirement francophobe (les « maudits Français ») et Laurion n'avait pas manqué de le lui répéter. Si Gaulin avait aimé la terre de France douce et tendre, il avait pris du temps à saisir les Français et leur moi haïssable, et leur manie de se regarder le nombril et de le décrire en phrases interminables, en séquences logiques, leur sensibilité tellement différente, leur manie de parler fort comme des Anglais, il avait mis du temps à saisir pourquoi les Français le désesparaient et à les accepter comme ils étaient.

Je ne me souviens plus trop bien ce que Gaulin invoqua pour sa défense et surtout pour la défense de sa cause. Il croyait que nous étions des latins nordiques, américains plutôt qu'étatsuniens, des parlants français tassés par le temps, informés par les grands espaces, des êtres originaux et uniques qu'on appellerait québécois. Il fallait inventer la vie d'ici, faire place à nos lettres et les privilégier et nous ouvrir par elles à toutes les lettres d'expression française. Et encore ne pas être étrangers à nous-mêmes, marcher tout le Québec et le porter partout à travers le monde.

Mais Gaulin avait pour lui-même compris qu'il était un peu exilé loin d'une France où il n'avait pourtant pas du tout envie de vivre. Schizophrénie ? Dualisme ? Fallait-il céder au mirage de la québécoiserie, celle qui voudrait inventer une langue cassée, sans avenir dans le jeu moderne des nations ? Une histoire abolie chez ses interlocuteurs, deux types d'expérience tout à fait différents disait à Gaulin qu'il était déjà d'une autre génération.

Avec le temps, Gaulin devient plus serein : il compte sur ceux qui montent même s'il sait bien que sa génération joue un rôle historique capital. Pour se situer par

rapport à l'*Élan d'Amérique*, il ne partage pas l'agressivité et la panique d'Hercule mais la condescendance et la compréhension d'Antoine. Il sait que Claire Peabody est morte dans la diglossie américaine mais que le poète-philosophe fils d'Antoine, de son lit un peu douillet d'universitaire, chante ses ancêtres en français. Le Québec devient plus qu'une espérance, c'est une promesse qui prend racine.

Et Gaulin ne se fâche jamais quand parfois on le prend pour un Français. Après tout, il n'y a pas loin de lui à son ancêtre du Perche. De la basse Normandie au Bas-Canada, la route de la francité perdure. Elle sera même bientôt un cactus qui fleurit.

Paul Chamberland: Le Québécois hurlant

par Thérèse Fabi

« Qu'est-ce que la poésie pour vous ? demande-t-on au poète québécois Paul Chamberland. « Ce sont des mots, répond-il : le poète est quelqu'un qui parle »¹. Ailleurs, dans *L'Afficheur hurle* où il avertit son lecteur, le poète révèle : « écrire, c'est quand, à la lecture, il est éprouvé que nul mot ne pouvait être omis ou remplacé ou déplacé, ou encore ne manque »^{1b}.

C'est pour écouter parler Chamberland que j'ai choisi d'aller à la recherche du mot ou plutôt de son contenu puisque, selon son étymologie, le mot signifie PARLER.

Toute œuvre littéraire m'émeut par ce qu'elle me dit. Aussi, c'est par une approche toute lexicale que j'irai à la rencontre de la PAROLE de Chamberland.

Dans cette courte étude, il me semble impossible de traiter l'œuvre poétique entière de Paul Chamberland. Je limiterai donc la présente réflexion à quelques extraits du recueil *L'Afficheur hurle*^{1c}.

Après plusieurs lectures de ce recueil fait en 1964, je suis étonnée par l'analogie qui existe entre cette œuvre de Chamberland et le cycle de *La Vie agonique* (1963) de Miron. Dans l'un comme dans l'autre, on retrouve, au début, le Québécois prostré qui semble irrésistiblement attiré par le suicide. Dans l'un comme dans l'autre aussi on retrouve, à la fin, le Québécois exaspéré, révolté même, qui signe son adhésion inconditionnelle à la Révolution dans l'espoir — je dirais même la certitude — de vivre la métamorphose d'un peuple qui cessera de ramper pour marcher, debout et droit, dans sa patrie reconquise.

C'est donc le thème double de la dépossession suivie de la re-possession qu'on verra dans les lignes qui

1. *La poésie canadienne-française*, Archives des lettres canadiennes, tome IV, Fides, Montréal, 1969, 701 pages, pages 381-578.

1b. CHAMBERLAND, Paul. *L'Afficheur hurle*, Parti pris, Montréal 1964, p.i.

1c. *Ibid.*, 78 pages.

suivent : le Québécois, dépossédé de tout parce que sans patrie, conscient jusqu'à la nausée de cette dépossession, oscille entre le goût du suicide (par dégoût d'être un sous-produit de l'humanité) et celui de la liberté ; révolté enfin, il s'engage dans la Révolution pour la conquête ou plutôt la re-conquête de sa patrie où il retrouvera sa fierté, sa dignité d'homme.

Dans une première partie, on étudiera le Québécois prostré alors que dans la seconde, il sera question du Québécois révolté (sur-volté).

* * *

I. LE QUÉBÉCOIS PROSTRÉ

L'Afficheur hurle est l'œuvre d'un Québécois survolté qui passe de l'indignation la plus profonde à la révolte la plus profonde à la révolte la plus violente.

Déjà, dans l'avertissement introduisant le long poème, Paul Chamberland se montre exaspéré : « Je ne suis pas d'humeur à entendre parler de . . . style » (p. ii).

C'est le poète qui nous parle puisque l'ouvrage est dédié à ses compatriotes. À la lecture de cette parole POLITIQUE, voire RÉVOLUTIONNAIRE, on est saisi et tout se confond en soi : la stupeur, l'indignation, la rage, la colère ; la révolte du poète, on la partage, on la vit, on la sent. On est blessé. Chamberland est broyé, abîmé, prostré dans sa dépossession. Avec lui, nous le sommes. Lucide, il voit, il décrit, il hurle, il proteste, il s'exaspère, il menace, il profane, il explose. On vit avec lui cette terrifiante ascension vers le déchaînement le plus complet. On se fait fauve avec lui. Chamberland, c'est Prométhée déchaîné, c'est Sisyphe révolté, c'est le Québécois accablé, terrassé, exacerbé aussi, c'est le compatriote qui cherche à faire éclater cette boîte de Pandore qui s'acharne sur lui et son peuple depuis deux cents ans.

Mais avant la révolte, avant l'exaspération, le poète connaît un sentiment intense de dérégulation, de dépossession, de prostration :

« Moi je suis pauvre et de mon nom et de ma vie »
 (p. 9)
 « ... je ne veux pas vivre à moitié dans ce demi-pays »
 (p. 9).

Plus troublantes encore ces paroles :

« je vis j'existe à partir d'une mort quotidienne
 je vis ma mort à perdre haleine jour après jour
 je vis d'une blessure inguérissable d'une tendresse
 saccagée d'un amour changé en haine
 je vis je meurs d'un pays poignardé dans le plein
 cœur de ses moissons de ses passions » (p. 11)

Ce qui donne encore plus d'acuité à ce sentiment d'être un RIEN, d'être un démuné, i.e. sans patrie, c'est que le poète est aussi privé de parole :

« ma douleur innommée » (p. 11)
 nous dit Chamberland.

L'extrait le plus significatif de cette grande prostration vécue par le poète et partagée par son lecteur me semble celui qui débute par « j'habite en une terre de crachats ... » (p. 12, cf extrait en appendice).

C'est à cet extrait que je désire m'attarder.

Cet autre « Québécois », comme dirait Miron dans *L'homme rapaillé* (p. 86), hurle sa détresse de Québécois lucide. Il sait qu'il est fils d'une terre « de crachats » (p. 12), i.e. d'une terre d'humiliés ; qu'il connaît des « matins haves » (p. 12), i.e. des matins de fatigue, de souffrance, de faim ; que le pays et lui sont marqués de « rousseurs malsaines » (p. 12). Que signifie cette expression ? Le roux, le rouge peut être symbole de sang et de révolution mais aussi de fièvre !

Dans ce pays de déshérités, les voix de nos poètes s'estompent dans les silences de la mort, dans la violence des suicides : « les poètes s'y suicident » (p. 12) ; « les femmes s'y anémient », i.e. qu'elles glissent dans la faiblesse et l'abattement par manque de sang (la source de vie, la source de chaleur est tarie ...), l'épuisement

atteint même les sources dans ce pays maudit, le pays des autres . . . Même le décor semble tomber en ruines : « Les paysages s'y lézardent » (p. 12). Désillusionnés, marqués par l'injustice, amers dans leur dépouillement, le poète et les siens sont incapables de sourire parce que leurs lèvres sont ravagées par le pus du ressentiment. Déjà toutefois on perçoit dans la « rancœur » (p. 12) un désir de vengeance : le mal infligé aux Québécois est si vivement ressenti que l'injure devra être lavée dans la colère active, i.e. dans la violence, la révolte, la révolution qui éliminera tous les oppresseurs. On sent croître la colère ; elle gronde en attendant l'occasion favorable pour éclater. Le Québec ou plutôt ses « habitants » (p. 12) sont plongés dans le trouble, le désordre, l'agitation — on pense aisément ici à un volcan à la veille d'une éruption, éruption qui engloutira dans sa lave de haine tous les agresseurs de ce peuple abîmé.

Après la description consternante de ce pays livré, vaincu et de ce peuple déchu, méprisé, le poète compatriote nous prend à témoin et se fait convaincant, insistant :

« non non je n'invente rien je sais
je cherche à nommer sans bavure tel que c'est
de mourir à petit feu tel que c'est de mourir poliment
dans l'abjection et dans l'indignité tel que c'est
de vivre ainsi » (p. 12)

Il étouffe, il agonise dans la condition qui est faite aux siens et à lui. Ce qu'il en faut de patience pour supporter un mal qui dure, qui n'en finit plus de se prolonger ! La soumission est pénible, inavouable et pourtant avouée, inadmissible et inacceptée. Le poète rebelle digère mal sa servilité forcée. Il a la nausée. On sait déjà qu'il vomira un torrent d'abjection.

Il se sent, se sait et le dit « poète d'un peuple crétinisé décervelé » (p. 12). Le poète d'un peuple de crétins, i.e. un peuple d'abrutis, d'abêtis (de bêtes), d'idiots, d'imbéciles, de sots, de stupides. Que de mépris dans ce terme ! Que de dédain dans celui-ci encore : « décer-

velé », i.e. un peuple sans jugement, un peuple étourdi, irréfléchi !

Le poète avili, ravalé, réduit, aigri semble se métamorphoser en chien, en loup peut-être. Il est même atteint par la rage parce qu'il n'en peut plus de « vivre cela » (p. 12) ... « cela », quoi ? Cela, c'est l'innommable, c'est l'asservissement honteux qu'on cherche à détruire, au moins dans la parole. Mais « cela », il faut non seulement « le dire » (p. 12) mais surtout

« ... le hurler en un seul long cri
de détresse qui déchire la terre du lit des fleuves
à la cime des pins » (p. 12)

Crier pour vivre. Crier pour survivre. Un cri, un son perçant, un hurlement dans la nuit, une vocifération si longue qu'il n'en faudra qu'une pour déchirer l'apathie du monde, pour être entendu dans sa détresse d'homme enchaîné, pour se soustraire à cette puissance compressive qu'est le dominateur despotique du Québec, ce pays au regard de chien battu. Un cri, « un seul long cri » (p. 12) suffira pour semer la consternation, pour faire trembler l'univers, pour déchaîner les éléments naturels. Un tel cri n'indique-t-il pas à lui seul toute l'ampleur du refoulement qui accable le poète ? Ce cri, c'est le vomissement attendu, c'est la lave jaillissante, c'est le désespoir enfin exprimé.

Mais après le cri, qu'y a-t-il ? La libération ? Non. C'est le vide, c'est l'épuisement, c'est une forme d'abdication. Le poète sombre, comme un vaisseau touché, dans la paranoïa. Le cri, le hurlement devient délire. L'agressé devient agressif ; le persécuté, persécuteur. C'est le retrait dans l'isolement. C'est la dépression. Le poète, désormais incapable de solidarité avec ses « crétiens » de compatriotes, se retire dans un univers de silence, dans un désert de glaces : « paranoïas polaires ».

Mais, dans la paranoïa, la victime conserve une pensée claire et ordonnée. La souffrance persiste donc et le loup hurle toujours :

« je suis un homme qui a honte d'être homme
 je suis un homme à qui l'on refuse l'humanité
 je suis un homme agressé dans chacun des miens et
 qui ne tient pas de conduite sensée cohérente
 devant les hommes tant qu'il n'aura pas réussi
 à effacer l'infamie que c'est d'être canadien-
 français » (p. 13)

Quel Québécois humilié ! Trouvera-t-il en lui le moteur pour réagir, pour sortir de ses ténèbres et arracher la lumière de la libération ?

* * *

II. LE QUÉBÉCOIS RÉVOLTÉ

Le paranoïaque persécuté s'affiche persécuteur : « j'entends remuer le jour québécois... » (p. 14). Il lui faut bouger pour sauver son pays, pour le soulager, pour changer la face de cette terre meurtrie :

« la douleur de mon pays
 son long visage d'angoissé ravagé par les inhibitions
 glaciaires les couteaux d'ombre et les encens dro-
 gués mon pays » (p. 14)

Il est impérieux de reconquérir cette terre dont le gémissement s'harmonise avec celui du poète ; il faut reprendre cette « terre perdue » (p. 15), la terre des siens, ces « habitants expropriés » (p. 15) :

« expropriés du monde et de la joie
 expropriés de leur présent et de leur futur
 expropriés de leur vivre et de leur mourir
 expropriés de la colère et de l'amour » (p. 15)

Il est nécessaire de redonner une patrie aux Québécois, ces « bêtes obscures humiliées » (p. 15), aimés du poète : « seule est vraie mon amour d'un peuple malaimé » (p. 17).

Mais la tâche semble trop lourde. Vaut-il mieux renoncer ? Après tout, un citoyen est-il coupable des lâchetés de tout un peuple ?

« est-ce ma faute à moi si je souffre d'une terre à naître » (p. 20)

est-ce ma faute à moi si nous mourons de vivre à demi » (p. 20)

Le compatriote Chamberland hésite dans son délire : le peuple à libérer mourra. Le poète le voit ou plutôt le pressent :

« ... nous n'aurons été qu'une page blanche de l'histoire » (p. 21)

C'est une voix désolée et impuissante qui gémit :

« en la ruelle Saint-Christophe s'achève un peuple jamais né une histoire à dormir debout un conte qui finit par le début

il était une fois ... » (p. 21)

Hésitation ? Non ! Lassitude plutôt. Accablement surtout. Mais voilà, un sursaut de détermination dans cette poignante et trop longue agonie : « j'aurai la patience des fauves » (p. 22). On sent poindre la violence ... et quelle violence !

« le ciel claquera d'un seul bond sous le tressaut de ma colère » (p. 23)

Plus loin, c'est le militant déchaîné qui lance avec véhémence, virulence, impétuosité :

« ... si j'avais des mitrailleuses je vous cinglerais de balles

immense est mon appétit je m'empiffrerais de tous les cadavres assis établis couronnés cul léchés

je boufferais tous ces tueurs d'enfants ces éteignoirs de ciel je n'en ferais qu'une bouchée

et je lâcherais le monde aux amours de proie aux ouragans à la terrible charité du feu

je crucifierais tous les vendeurs du temple de la vie » (p. 52)

Le fauve est lâché ; affamé, il dévore ; trop longtemps encagé, il bondit et déchire. Le violenté violente. Le Québécois écrasé, perturbé n'est plus que dynamite. La

fureur de vaincre le guide. C'est le grand massacre qui s'annonce :

« ... les mille confetti de la fureur
crépitent dans la casserole des gueusards déli-
rants » (p. 54)

Le poète se présente même comme un fantôme terrifiant par ses hurlements : « ouuuuuuuuuuu » (p. 17).

Le printemps du pays se dessine ; c'est donc le moment du grand ménage dans la maison Québec :

« ... on en est au ménage au grand saccage » (p. 54)

Le poète est animé par une révolte envahissante :

« on ne scupçonne pas quelle marée ... » (p. 55).

Le révolutionnaire devient légion : « ce sont des foules qui bavent par mes lèvres » (p. 55). Remarquons encore l'image du chien atteint par la rage et mordant son entourage : il bave.

Déterminé dans sa lutte, l'enragé nous avertit :

« ... la chair et le sang sont l'eucharistie des paroles et j'entends communier » (p. 56).

« le temps des bombes m'a surpris et le temps des prisons le temps des évidences » (p. 59)

Il vise même très clairement ses ennemis : les acquéreurs, les financiers, les putassiers ... Et il leur crie :

« je dis :

vous ne l'emporterez pas en paradis

nous aurons votre peau

je dis : MERDE » (p. 65)

Exaspéré, il jure : « crisse de câlce de tabarnaque » (p. 68). Le poète emporté explique que le jour où il a pensé

« ce qu'est vivre ici » (p. 69)

il n'a su « que sacrer profaner » (p. 69) Il ajoute :

« l'amour m'a mis entre les dents les clés de la vengeance » (p. 69). Car il faut venger notre humiliation longue

de deux siècles. Il faut s'unir dans une lutte sans merci.

Il faut des hommes de cran, d'audace, de courage. La révolution se fait par et avec des HOMMES. À ceux qui

manquent de pouvoir, de puissance, le poète fournit une sorte de « tuyau » pris dans les petites annonces :

« POUR HOMME SEULEMENT. —

Comment avoir un POUVOIR VIRIL SUPÉRIEUR
pour satisfaire la femme de vos rêves. » (p. 69)

En somme, il provoque ses compatriotes. Dans sa fierté de mâle, aucun homme n'accepte l'impuissance... il refuse même qu'on le soupçonne d'une telle incapacité. Il prouvera sa puissance s'il le faut. L'heure de la révolution n'est pas aux fils à maman.

C'est la déclaration de guerre. Et les attaques se propagent à une cadence effarante :

« ... nous lui ferons un feu d'artifice avec
ses dollards et son Canada nous lui prendrons les
arsenaux de notre colère nous lui dynamiterons
notre refus avec ses RCMP ses Wagner et autres
chiens officiels nous déministrerons tous les
tontons-matraque
j'écris l'éditorial d'hommes futurs et terribles
l'éditorial des hommes libres... » (p. 72)

la mitraillette est emballée entre les mains meurtrières du militant en furie qui hurle :

« vos mensonges nous les dynamiterons » (p. 73)
« ... nous apprenons l'amérindienne colère
nous apprenons la férocité de nos racines
nous sommes délinquants nous sommes criminels
nous sommes libres de vos lois
nous sommes Riel et Chénier » (p. 74)
« Ce que je suis je le défendrai à poings nus » (p. 75)
« homme québécois par toute la terre je consens à
l'ardente fraternité des sangs serviles » (p. 75).

Remarquons, en passant, l'emploi d'« homme québécois ». Le poète, au terme de son hurlement (p. 75) renaît Québécois après avoir effacé « l'infamie que c'est d'être canadien-français » (p. 13). Le peuple est libéré puisque le paranoïaque n'appartient plus au Canada oppresseur

mais au Québec libéré. Grâce à cette liberté retrouvée, « les hommes de la nuit » (p. 76) sont morts et leur honte bi-centenaire est rayée.

C'est le triomphe ; et sur le char antique de notre fierté ré-animée, il nous faut le crier à la face du monde, il nous faut parader notre conquête, ce Québec, enfin né :

« Québec ton nom cadence inscrite en l'épaisseur
du besoin unanime clameur franchis la forêt de nos
veines et dresse à la face du monde l'orée de notre
jour
le temps de notre humanité » (p. 78).

Ainsi s'achève ce très beau poème québécois *L'Afficheur hurle*. Paul Chamberland a réussi à dire la vérité d'ici, le vrai drame de l'homme de notre temps, la tragédie de tout un peuple qui refuse de mourir malgré les assauts répétés, malgré les blessures d'une histoire humiliée, malgré le poids des oppresseurs omniprésents et tenaces.

CONCLUSION

Tout le recueil *L'Afficheur hurle* se présente comme un délire long, lent et cohérent, issu d'un sentiment douloureux de persécution.

Le temps des agressions, où le soleil et l'abondance sont le lot des autres, est vécu avec acuité par le poète qui subit non seulement sa propre détention mais aussi l'expression de tous les siens.

L'Afficheur, ce professionnel de la publicité, celui qui veut faire connaître par voie d'affiches — toute publicité attire l'attention — l'afficheur, dis-je, publie sa détresse d'être infériorisé.

Il veut capter la curiosité du passant et il fait appel au plus grand nombre de sens possible : il affiche un visage presque caricatural mais tragiquement caricatural : un pauvre, un mourant « poignardé » et « agressé »

(p. 11), « sanglant » et paniqué (p. 25), hurlant « un seul long cri » (p. 12), délirant (p. 12), « barbare » (p. 49), déchaîné, mitraillette en main et saccageant le monde (pages 52-54) ; un homme en colère, bavant (p. 55), ivre (p. 59).

Comme si cette terrifiante image ne suffisait pas à attirer au moins la compassion, peut-être la crainte ou la terreur, le poète veut se faire entendre ; et tout devient fracas. Il parle, il gémit, il hurle. Il utilise la mitraillette et les bombes.

C'est le terroriste sur-volté, désormais incapable d'une parole sereine et raisonnable. Il hurle : il ne peut que profaner des cris prolongés et violents. C'est une bête en cage, mais une bête consciente, lucide. Le poète sait, voit et sent tout le mal qui est fait à son peuple. Il est tendu vers un seul but : libérer ses compatriotes de cette trop longue captivité où, dans leur galère, on leur servait la coupe amère de la dérélition ; libérer ces chiens humiliés, bafoués, battus, abattus, exploités, expropriés, déchus ; libérer ce peuple-déchet de toute son oppression.

Dans *L'Afficheur hurle*, Paul Chamberland ré-affirme ce qu'il soutenait dans la revue *Liberté* en 1971 (numéro 74, p. 27) : « j'affirme la légitimité révolutionnaire de mon boulot d'écrivain ». Il se sert de la PAROLE et invite ses compatriotes à se prévaloir de ce droit car dit-il : « La révolution légitime et généralise la parole... » (p. 27).

Le poète québécois ajoute :

« Parce que je suis écrivain, je veux que la révolution installe un grand micro et une immense rotative en plein milieu de la place publique, et que la voix de tous et de chacun, à propos de tout, commence de se faire entendre et jamais ne se taise. » (p. 28)

Plus loin, il écrit : « Parce que je suis écrivain, déjà je m'enchaîne au Micro de la voix populaire » (p. 29).

Dans *l'Afficheur hurle*, Chamberland a usé de son droit avec force et détermination. Il a parlé pour qu'on parle « en en donnant l'exemple extrême » (p. 27 dans *Liberté*), comme il le souhaitait dans l'article précité. Parler, c'est une liberté . . .

APPENDICE

j'habite en une terre de crachats de matins haves et
de rousseurs malsaines les poètes s'y suicident et
les femmes s'y anémient les paysages s'y lézardent et
la rancœur aux lèvres de ses habitants

non non je n'invente pas je n'invente rien je sais
je cherche à nommer sans bavure tel que c'est
de mourir à petit feu tel que c'est de mourir poliment
dans l'abjection et dans l'indignité tel que c'est
de vivre ainsi

tel que c'est de tourner retourner sans fin dans
un novembre perpétuel dans un délire de poète fou
de poète d'un peuple crétinisé décervelé
vivre cela le dire et le hurler en un seul long cri
de détresse qui déchire la terre du lit des fleuves
à la cime des pins
vivre à partir d'un cri d'où seul vivre sera possible

et j'entends le petit matin gris moucharder à ma fenêtre
j'entends le monde frémir au large de mes veines
j'entends vivre les hommes
mais jamais un miroir ne m'offre mon visage
il n'y a pas de signes à lire sur la neige qui enrobe
mon cœur et l'enchâsse tout vivant dans les
paranoïas polaires

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Document

Main body of faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

L'Association des parents catholiques du Québec et le projet de loi 50 *

INTRODUCTION

Depuis 10 ans, le gouvernement du Québec a voté un grand nombre de lois dans le domaine de l'éducation et notre Association a été particulièrement active pour défendre les droits des parents et leur liberté de choix en regard de l'école.

Nos travaux de recherches, nos requêtes, nos mémoires, nos sondages multiples, nous rendent particulièrement aptes à présenter le point de vue d'un très grand nombre de parents sur les articles 37 — 38 et 39. C'est pourquoi nous consacrons à ces articles le premier chapitre de notre Avis.

Nous exprimons aussi nos réserves concernant d'autres dispositions du projet de loi 50 qui touchent à des droits fondamentaux.

Les lois particulières votées par un gouvernement démocratique doivent respecter les droits naturels et, à plus forte raison, une Charte des Droits qui est, par définition, transcendante. Le gouvernement du Québec l'avait compris en donnant à la loi 60, créant le ministère de l'Éducation, le préambule dont nous citons quelques extraits :

« ATTENDU que tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité ;

ATTENDU que les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants ;

* En janvier 1975, les représentants de l'Association des parents catholiques du Québec ont présenté au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, un avis concernant le projet de loi 50, dénommé Charte québécoise des droits de l'homme. Voici le texte de cet Avis.

ATTENDU que les personnes et les groupes ont le droit de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins ; »

Ces droits naturels sont précisément ceux qui font l'objet de La Charte internationale des Droits de l'Homme, signée en 1948 par 48 pays membres de l'O.N.U. dont le Canada.

Or, en étudiant les articles 37 - 38 et 39 du projet de loi 50, nous avons constaté que ces articles restreignent singulièrement les droits des parents au choix de l'école selon leurs convictions et le droit des groupes de créer des écoles d'enseignement autonomes.

ARTICLES 37 et 39

Ces deux articles se tiennent. Il nous faut les traiter ensemble.

Article 37

« Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite ». Cette clause en est une de droit interne. Mais elle est restrictive vis-à-vis le droit naturel, tel que défini dans La Charte internationale des Droits de l'Homme, art. XXVI.

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite ;

3. Les parents ont par priorité le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. »

En voulant que l'instruction *publique* seulement soit gratuite, cet article ne permet pas le choix de l'école aux

parents ou tuteurs pauvres. Un droit, sans les moyens de l'exercer, c'est comme s'il n'existait pas : il est inopérant. La pénalisation des pauvres est toujours une injustice et cette injustice est particulièrement odieuse quand elle concerne l'éducation de leurs enfants.

Si l'école publique seulement est gratuite, il en résulte aussi une injustice envers tous les parents qui choisissent une autre école que celles qui sont établies par l'État. Ces parents paient des taxes comme les autres. Si ces taxes ne sont appliquées qu'à l'administration et l'entretien de l'école publique, ils seront obligés de payer une deuxième fois pour l'administration et l'entretien de l'école qu'ils auront choisie. De plus, cela pourrait entraîner, à plus ou moins longue échéance, la disparition de la grande majorité des institutions privées d'enseignement général et professionnel.

Nous proposons donc que le mot « publique » soit supprimé.

Article 39

« Les parents, ou les personnes qui en tiennent lieu, ont le droit de choisir pour leurs enfants des établissements d'enseignement privé pourvu que ces établissements se conforment aux normes prescrites ou approuvées en vertu de la loi. »

Cet article est incomplet parce qu'il ignore un aspect fondamental de la liberté de choix : le financement de l'enseignement privé tel que démontré pour l'article 37. De plus, il n'est fait aucune mention de la liberté des groupes et des personnes de créer des écoles comme nous l'assure le préambule de la loi 60 déjà cité.

Nous proposons de reformuler comme suit l'article 39 :

1. Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit de choisir pour leurs enfants des établissements d'enseignement privé, pourvu que ces établissements se conforment aux normes prescrites ou approu-

vées en vertu de la loi et de bénéficier des moyens financiers et autres qui leur permettent d'exercer ce droit.

2. Les personnes et les groupes ont le droit de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins.

Article 38

« Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'exiger que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral, conforme à leurs convictions, dans le cadre des programmes prévus par la loi. »

Si les parents ont le droit de choisir pour leurs enfants l'école « conforme à leurs convictions », il nous apparaît évident que l'école publique doit leur en donner la possibilité.

Or, selon les convictions des catholiques, il n'est pas suffisant d'offrir un enseignement religieux « dans le cadre prévu par la loi », pour répondre au droit des parents en éducation.

Selon le concept que l'Église a de l'éducation, une école qui peut satisfaire pleinement les catholiques n'est pas seulement une école où l'on donne, à côté des matières profanes, un enseignement proprement religieux, ou encore où l'on consacre des moments à la prière et au culte... Un esprit chrétien doit donc se retrouver dans toute la vie de l'école, dans son ordonnance, dans la philosophie de l'éducation qui l'anime, dans ses conceptions pédagogiques. » (Cardinal Maurice Roy)

De plus, il existe des rapports nécessaires et constants entre l'école et les structures administratives.

« Quand on fournit les subsides et qu'on détermine la catégorie de personnel, qu'on décide des programmes et des orientations académiques, on a presque le pouvoir

de vie ou de mort, sur une école. Il me paraît évident que le réseau qui donne naissance à une école doit avoir le même caractère que l'école.» (Mgr Paul Grégoire)

Pour leur bon fonctionnement, les écoles confessionnelles requièrent donc que les commissions scolaires qui les administrent soient confessionnelles.

Nous proposons d'amender l'article 38 comme suit : « Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'exiger dans le système public des écoles conformes à leurs convictions et des structures administratives ayant le même caractère que l'école. »

CONCLUSION

Plusieurs autres articles font problème et demanderaient une longue étude. Citons entre autres :

article 1	Droit à la vie
article 3	La liberté de conscience
article 11	la discrimination
article 20	Droits judiciaires
article 36 - 37 - 38 - 39	Droits économiques et sociaux
article 46 - 46	Dispositions spéciales
article 58 - 59 - 70	Fonction de la commission

Les multiples interrogations et réflexions suscitées par l'étude de ce projet de la loi, nous amènent à la conclusion que cette charte requiert une profonde révision.

En conséquence, nous demandons au comité parlementaire de recommander au Gouvernement de surseoir à l'adoption de cette charte, tant et aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour assurer à la population québécoise une loi juste et équitable.

Nous demandons de plus qu'une consultation, à la mesure de l'importance de cette loi soit entreprise à la grandeur de la province.

Signé : Adeline Mathieu
présidente APCQ

Anna Normand
vice-présidente APCQ

Nos annonceurs participent à la vie de la revue . .
Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès...
Ils les consultent d'abord...

RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

Assurances générales	Éditions
Assurance vie	Fer
Avocats	Imprimeries
Cigarettes	Mercerie
Comptables	Placements
Coopératives	Quincaillerie

NOS ANNONCEURS

Répertoire des Noms

- | | |
|---|--------------------------|
| Bélanger, Lorenzo & Associés | Lacoste, Claude |
| Bellefleur, Gustave | Lange, Émilien |
| Bertrand, Guy | Lanthier, Roger |
| Bilodeau, Réal | La Québécoise |
| Brabant, Aurèle | La Solidarité |
| Brassard, Jean | Létourneau, Bernard |
| Buffet Louis-Quinze | Maillé, Gilles |
| Camus, Raymond | Mainville, George |
| Canuel, Germain | Maranda, Jean-Hubert |
| Chabot, Pierre | Marcil, Pierre-Paul |
| Charbonneau, Yves | Michaud, Robert |
| Charron, Gabriel | Montréal Oxygène |
| Chevrier, J.-Normand | Pelletier, Jean-François |
| Cossette, Jean-Marie | Poirier, Fernand |
| Éditions Bellarmin | Prévost, Maurice |
| Desforges, Beaudry,
Germain & Associés | Rheault, Fernand |
| Desjardins, Gilles | Richard, Clément |
| Doray, Pierre | Robillard, Michel |
| Dr Jacques Boulay | Robillard, Pierre |
| Fédération des Magasins Co-op | Roy, Édouard |
| Filion, Roland | Roy, Robert |
| Gauvreau, Charles-A. | Senécal, Yvan |
| Grenier, Paul | Thérien Frères |
| Houde, G.-E. | Vachon, Robert |
| Jacques-Cartier (Imprimerie) | Viau, Lucien & Associés |
| Jasmin, Alban | |
-

ASSURANCES GÉNÉRALES

ROGER LANTHIER & FILS

655, chemin Bord de l'eau,
878-2455 — 671-6102

St-Lambert

AVOCATS

GUY BERTRAND &
CLÉMENT RICHARD, avocats

42, rue Ste-Anne, suite 200
Québec

Téléphone : 692-3951

COMPTABLES

Desforges, Beaudry, Germain
& Associés

Comptables agréés

210 ouest, boul. Crémazie,
suite 2

Montréal 354 — Tél. : 388-5738

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
comptables agréés

Charles Gauvreau, C.A.

Fernand Rheault, C.A.

Robert Roy, C.A.

Pierre Doray, C.A.

Yves Charbonneau, C.A.

210 ouest, boul. Crémazie, suite 4

Montréal 351 388-9251

Lorenzo Bélanger et Associés

comptables agréées

2055, rue Peel, bureau 1025

Montréal, Québec H3A 1V4

(514) 849-9167

COOPÉRATIVES

:cooprix:::

.... C'EST LA SOLUTION

IV

VIENT DE PARAÎTRE

**Les positions
ethniques, linguistiques et religieuses
des Canadiens français
à la suite du recensement de 1971**
par Richard Arès

Un ouvrage important qui stimulera la
réflexion et l'action

Le format : 5¾ x 8¾. 212 pages : \$5.00

S'adresser à son libraire ou aux

ÉDITIONS BELLARMIN

**8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9 *Tél. 387-2541**

FER

F.X. LANGE INC.

ACIER DE STRUCTURE SECOND
TIGE À BÉTON — PLAQUES

**11580 est, boul. Henri-Bourassa
MONTRÉAL 478 - 648-7445**

IMPRIMERIES



388-5781 8125, rue Saint-Laurent

Montréal 351, Qué.

**IMPRIMERIE
JACQUES-CARTIER INC.**

Imprimeurs-lithographes
Service d'artistes

8477, 8e ave, MtL 455 - 729-1851

MERCERIE TAILLEUR

LA BOUTIQUE LE PATRIMOINE inc.

Gilles Maillé, propriétaire

Spécialité : Habits sur mesures

6990, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL

273-2523

PLACEMENTS

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél. : 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE

EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl 403

Tél. : 524-7541

François-Albert Angers

POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS

Volume de 280 pages. Il assemble les meilleurs articles de M. Angers, écrits entre 1939 et 1969. Pour la première fois le public a à sa disposition les grandes lignes de la pensée de M. Angers. Livre essentiel pour connaître les orientations et les appuis rationnels de ce maître du nationalisme québécois. (\$5.)

COMPLIMENTS DU

Mouvement National des québécois

ET DES SOCIÉTÉS MEMBRES :

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
SNQ CENTRE DU QUÉBEC
SNQ CÔTE-NORD
SNQ EST DU QUÉBEC
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES
SNQ DU LANAUDIÈRE
SSJB DE MONTRÉAL
SNQ OUTAOUAIS-NORD
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE
SNQ DES LAURENTIDES
SNQ SAGUENAY - LAC ST-JEAN
SNQ RICHELIEU - YAMASKA
SSJB DE ST-JEAN
SSJB DE LA MAURICIE

**LE MÉTRO DE MONTRÉAL
EN PHOTOS ET EN PROSE**

par

Dominique BEAUDIN

Nous avons recueilli un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage qui nous est souvent demandé.

En vente à \$1.50 — Case postale 189
Succursale N
Montréal, Québec H2X 2N2

LES AMIS DE LA REVUE

Hommage de
GUSTAVE BELLEFLEUR

BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.

M. Jean Brassard, prés.
256 est, rue Ste-Catherine
Montréal 129 - 861-9293

BIJOUTERIE SILENCE enr.

M. Pierre Chabot, gérant
1935, rue Des Érables
Montréal 133 - 523-3673

**HOMMAGE
D'UN AMI**

AURÈLE BRABANT
Courtier en assurance

1840, 55e av., Pointe-aux-Trembles
Montréal 530 - Tél. : 642-7907

BUFFET LOUIS QUINZE inc.

Banquets - mariages
7230, 19e avenue, Rosemont
Montréal 453 - 376-8660

GERMAIN CANUEL, avocat

31 ouest, rue St-Jacques
suite 400
Montréal 126 - 842-9403

GABRIEL CHARRON

563, 45e avenue
LaSalle - 366-9116

NORMAND CHEVRIER

opticien d'ordonnances

537, rue Cherrier
Montréal 132 - 845-2673
Succ. : 903, Marie-Victorin
Tracy, Qué. - 742-3349

Hommage de
JEAN-MARIE COSSETTE

GILLES-H. DESJARDINS

Case postale 40
Rapide-des-Joachims
Comté de Pontiac

FILION et ROBILLARD

Notaires, Conseillers juridiques

11903, rue Ste-Gertrude
Montréal-Nord - 322-1960
Roland Filion - Pierre Robillard

LAINÉ PAUL GRENIER Enrg.

Spécialité : Laine du Québec

2301 est, rue Fleury
Montréal 360 - 388-9154

LES AMIS DE LA REVUE

Dr ALBAN JASMIN
7541, boulevard LaSalle
Un sympathisant de toujours

CLAUDE LACOSTE
5325, rue Hubert Guertin
Saint-Hubert, Québec
Téléphone : 678-2947

PIERRE-PAUL D. MARCIL
Chirurgien
ROUYN-NORANDA

Jean-Hubert Maranda, avocat
325 est, boulevard St-Joseph
Montréal - 288-4254

Dr ROBERT MICHAUD
241 ouest, rue Fleury
Montréal 357

Montréal Oxygène inc.
4890, 5e ave, Rosemont
527-3656
Geo.-E. Houde, président

ABONNEZ
UN AMI

PEINTURE BLAINVILLE ENRG.
1020, boul. Labelle
Blainville - 435-0248
George Mainville

JEAN-FRANCOIS PELLETIER
Conseil en publicité et
communication

1500, rue Stanley, bureau 425, Mtl

PHARMACIE LÉTOURNEAU

3828, boul. Décarie
Montréal - 484-7311

DOCTEUR FERNAND POIRIER
822 est, rue Sherbrooke, suite 400
Montréal 132 Lan-3000

MAURICE PRÉVOST
Directeur de l'Éducation
des Adultes
Commission Scolaire Régionale
Duvernay

MICHEL ROBILLARD, Notaire
2650 est, rue Beaubien
Montréal 402 - 728-4541

Hommage de
Yvan Sénécal

HOMMAGE DE
ROBERT VACHON
Médecin

HOMMAGE
D'UN AMI

L'ACTION NATIONALE**Nous accusons réception des ouvrages suivants :**

Louise de Grosbois, Raymonde Lamothe et Lise Nantel —

Les patentoux du Québec, 272 pp. (15 x 10½) illustrées — Éditions Parti Pris — Montréal, 1974.

Borduas — Textes : Refus global — Projections libérantes — Éditions Parti Pris, Montréal, 70 pp., — 1974. \$2.50

Lao Zi — Le Tao et la Vertu — Éditions Parti Pris, Montréal, 198 pp., 1974. \$4.00

Paul Cappon — Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal — Les Presses de l'Université Laval, Cité Universitaire, case postale 2447, Québec, 288 pp., 1974.

Roger Ebacher — L'Église d'Amos à la recherche de son avenir — Les Éditions Fides, 245 est, boul. Dorchester, Montréal, 293 pp., 1975. \$7.00

V. V. Sveics — Small Nation Survival — Political Defense in Unequal Conflicts — Exposition Press inc., 50 Jericho Turnpike, Jericho New York 11753, U.S.A. 271 pp., \$8.50

François-Albert Angers**LA COOPÉRATION**

*De la réalité à la théorie économique. Tome I —
Le monde vivant de la coopération.*

*Le deuxième tome intitulé « L'activité coopérative
en théorie économique » paraîtra cet automne.*

*Il s'agit d'une oeuvre d'envergure internationale
et la plus importante aussi pour construire le
Québec nouveau.*

Prix : \$5.00

Des textes d'une valeur permanente que vous pouvez vous procurer aux Editions de l'Action nationale, ou réclamer chez votre libraire :

Rosaire Morin — L'immigration au Canada, broché, 152 pages, 1966	\$2.00
Rosaire Morin — Réalités et perspectives économiques, 2e éd., broché, 200 pages, 1967	\$2.50
L'Action nationale — numéro spécial sur le chanoine Groulx, 1968, 280 pages	\$5.00
Gustave Lamarche — Textes et Discussions, 330 pages, 1969	\$5.00
François-Albert Angers — Pour orienter nos libertés (Chez Fides), 280 pages, 1969	\$5.00
Les États Généraux du Canada français :	
Exposés de base et documents de travail 1967	\$3.00
Les Assises nationales 1967	\$3.50
Les Assises nationales 1969	\$5.00
Allen, Angers, P. Papin Archambault, P. Arès, Bergevin, Anne Bourassa, Laurendeau et Parenteau — La pensée de Henri Bourassa, broché, 245 pages, 1954 ...	\$1.00
Richard Arès — Notre question nationale : Positions de principes, broché, 250 pages, 1946	\$1.00
Richard Arès — Notre question nationale : Positions patriotiques et nationales, broché, 230 pages, 1947 ...	\$1.00
Maxime Raymond — Politique en ligne droite, broché, 240 pages, 1943	\$1.00
Firmin Létourneau : L'U.C.C., broché, 240 pages	\$1.00

Angers, Filion, Louis Lachance, o.p. Laurendeau, Léger, Pellerin, Sauriol — Pour gagner la paix, broché, 230 pages, 1949	\$1.00
Henri Bourassa — Ecrits sur le séparatisme, numéro spécial de L'Action nationale, 150 pages, 1964	\$1.00
Esdras Minville et autres — L'éducation nationale, numéro spécial de L'Action nationale, 175 pages, 1962	\$1.00
L'Action nationale — 50 ans de nationalisme positif (vademecum du nationalisme, 1912-1962, numéro spécial de L'Action nationale, 250 pages, 1963	\$1.50
Minville, Angers, Arès, Laurendeau, Trudeau, Allen, Brunet, Filion, Laporte — Les subventions fédérales, faveur ou piège ?, numéro spécial de L'Action nationale, 135 pages, 1957	\$0.75

Les étrangers ont
acheté nos vieux
meubles et se font
gloire d'en avoir
orné leurs musées.

**LAISSEREZ - VOUS AUSSI
PARTIR À L'ÉTRANGER
LES QUELQUES RARES
COLLECTIONS D'AILLEURS
INCOMPLÈTES (1933-1962)
de**

L'Action Nationale

est la revue que consultent
et analysent tous ceux qui
veulent suivre la pensée
nationale au Québec

Un instrument bibliographique indispensable dans
toutes les écoles secondaires, CEGEP et univer-
sités.

La série comporte deux parties :

1 — 1933-1962, format 4½ / 5" x 7¼ / 7¾"
selon les périodes

2 — 1962- ? , formt actuel 5¼" x 8¼"

Il reste encore possible de constituer une dizaine
de collections assez complètes.

Demandez-nous nos disponibilités et nos prix

Case postale 189, succursale N, Montréal H2X 2N2

AUX PROFESSEURS ET AUX ÉTUDIANTS:

Nous disposons plus abondamment de certains numéros de

L'ACTION NATIONALE

portant sur des sujets nationaux divers

Nous en disposerions
soit à l'unité, soit
par quantités, selon
le cas, pour *environ*
les frais d'expédition :

*Consultez-nous sur les
travaux que vous faites
ou recommandez pour savoir
si nous ne serions pas en
mesure de vous fournir
cette documentation à bon compte.*

Case postale 189, succursale N, Montréal H2X 2N2

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION : JEAN GENEST

Rédaction et administration : C.P. 189, Succursale N, Montréal,
H2X 2N2 ou Tél. de 3 à 6 : 866-8034

Abonnement : \$10.00 par année. De soutien : \$15.00

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans le
CANADIAN PERIODICAL INDEX, publication de l'Ass. Can. des
Bibliothèques et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues
du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS : Madame Paul Normand
Charles Poirier

SECRÉTAIRE : M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER : M. Yvan Sénécal

DIRECTEURS :

MM. René Chaloult

M. Yvon Groulx

Richard Arès

Dominique Beaudin

Albert Rioux

Jean-Marc Léger

Jean Genest

Patrick Allen

M. et Mme Michel Brochu

Claude Trotter

Jean Mercier

Jean Marcel

Rosaire Morin

Jean-Marc Kirouac

Dr Pierre Dupuis

Léo Jacques



*Quand tous les Québécois
se donnent la main...*

La Solidarité

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social à 925, chemin St-Louis

Québec